bonne santé mutualiste

> *Nous sommes là pour soigner des gens, pas l'économie.*
>
> **Patrick Pelloux**

LA REVUE SOLIDAIRE DE VOTRE MUTUELLE #87 OCTOBRE / NOVEMBRE 2019

Louise Meresse / Le Parisien

DOSSIER

La logique marchande aura-t-elle la peau de l'hôpital public ?

P.3
Santé Publique
La guerre du sang aura bien lieu...

P.20
Prévention santé
IVG, un droit toujours menacé

P.22
Santé-environnement
L'agroécologie, pour nourrir les humains

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOS MUTUELLES DANS LE CAHIER CENTRAL

bonne SANTÉ mutualiste

Francis Balay
Président d'Alternative Mutualiste

Être alerté pour agir

Ce 87e numéro de Bonne Santé Mutualiste vous présente dans ses articles les deux faces d'une même société, le monde qui recule, et celui qui avance.

Livré aux profits et aux politiques néolibérales, le monde qui recule est menaçant à plus d'un titre : l'hôpital public, l'IVG, la gratuité du don du sang, l'environnement, la marchandisation de la santé… Autant de sujets graves pour lesquels les adhérents, que vous êtes, doivent être alertés.

Pour le bien commun, le monde qui avance donne de l'espoir et montre les combats de ceux qui résistent : les actions des mutuelles, les bienfaits du monde associatif, le sport pour tous, la proximité mutualiste dans les villes et villages… Partout où nos mutuelles sont installées, elles participent, luttent et agissent.

L'ensemble de nos mutuelles appelle ses adhérents à soutenir pleinement la déclaration d'urgence d'Alternative Mutualiste en signant la pétition disponible sur notre site internet et sur les événements auxquels nous participons.

Société solidaire ou mortifère, il faut choisir !

www.alternative-mutualiste.fr

Sommaire # 87

Social / Santé Publique
3. La guerre du sang aura bien lieu…
4. Souscrire une assurance en ligne, c'est possible ! 100% Santé
5. Alternative Mutualiste à la fête de l'Huma
Les prochaines 24 heures d'Alternative Mutualiste
Être(s) en mutuelles : Philippe Joseph

Le Doc
6. La logique marchande aura-t-elle la peau de l'hôpital public ?

Le cahier de vos mutuelles

L'asso qui crée du lien
17. La WECF et l'AFADB

Prévoyance
18. Le "dernier voyage", combien ça coûte ?

Prévention santé
19. Les multiples enjeux du sport féminin
20. IVG, un droit toujours menacé

Nutrition
21. Sans gluten : des dérives difficiles à digérer ?

Santé-Environnement
22. L'agroécologie, pour nourrir les humains

Ta santé t'appartient !
23. Tatouages, un choix… à vie !
Le kiosque

Jeu concours
24. Avez-vous bien lu votre journal ?

Mutuelle de France Unie – Avant tout, solidaire ! – www.mutuelledefranceunie.fr
mutuelle de France samir – Avant tout solidaire ! – www.mutuellesamir.fr
Union des Mutuelles de France Mont-Blanc – www.umfmb.fr
Mutuelle Loire Forez – www.mutuelleloireforez.fr
Mutuale La Mutuelle Familiale – www.mutuale.fr
Mutuelle Ensemble – Avant tout, solidaire ! – www.mutuelle-ensemble.fr

Bonne Santé Mutualiste est la revue trimestrielle de l'UGM Entis, les mutuelles de l'être
Octobre / Novembre 2019 • n°87 • Directeur de la publication : Yannick Beaumont
Conseil éditorial : Didier Levallois • Rédaction, conception et réalisation : Critères
Photographies : Adobe Stock, Louise Meresse / Le Parisien et Critères
Imprimé en France sur papier recyclé. Numéro de CPPAP : 0324 M 05566

Groupe Entis Mutuelles
39, rue du Jourdil - Cran-Gevrier
CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9
Tél. : 09 69 39 96 96 - Fax : 04 50 57 98 02
www.groupeentismutuelles.fr

La guerre du sang aura bien lieu...

Le modèle éthique du don du sang fondé sur les principes de la gratuité et du non profit, auxquels nos mutuelles sont attachées, est en danger. La rémunération du prélèvement est devenue monnaie courante, dans le monde et même chez nos voisins européens. Et la France, sixième acteur mondial des médicaments dérivés du sang, n'est elle-même plus très claire dans ses choix...

Aux États-Unis, où la pratique est légale, les plus pauvres vendent leur sang à des multinationales, richissimes grâce à ce juteux business estimé à 17 milliards de dollars.
Quatre multinationales se partagent ce florissant commerce : l'australienne CSL, l'américaine Baxter, l'espagnole Grifols et la suisse Octapharma.
Elles collectent partout où le sang est une marchandise comme une autre : aux États-Unis à hauteur de 70 %, mais aussi en Chine, en Russie, en Suisse, en Autriche... Puis elles revendent aux laboratoires le sang qui sert à un large éventail de traitements et l'un de ses composants, le plasma, qui intervient dans la fabrication de très nombreux médicaments.

Le plasma, un marché juteux

Considéré comme un produit stratégique, le plasma est au cœur d'une bataille dans laquelle l'industrie pharmaceutique européenne entend gagner en marges de manœuvre, et en marges tout court : c'est le plasma qui génère les profits les plus élevés du marché pharmaceutique, ce qui n'est pas peu dire. Mais en Europe, le don, la collecte et le contrôle du plasma sont réglementés par la législation sur le sang.
En France, le prélèvement du sang est géré par l'EFS (Établissement français du sang) et le fractionnement des composants du sang ainsi que la production de médicaments par le LFB. Deux établissements jusqu'ici publics.

Cheval de Troyes

Or, suite à un rapport de février 2019, le LFB va ouvrir 49 % de son capital à des investisseurs privés, qui seront sans doute moins empressés de remplir la mission de service public que de privilégier la fabrication des médicaments "rentables".
La logique de rentabilité est déjà au rendez-vous puisque la suppression de 120 postes en recherche et développement est en cours de négociation. Une nouvelle usine, qui sera opérationnelle en 2023, permettra de produire davantage et de réaliser des économies d'échelle.
Ce glissement se manifeste également par la volonté de se développer à l'international, là où les médicaments dérivés du sang se vendent plus cher.

Petites entorses au principe de non-rémunération

Pour ce marché international, le LFB ne se fournit pas auprès de l'EFS (dont les prélèvements gratuits et anonymes sont réservés au marché français) mais *via* des centres de collecte situés dans les pays européens qui autorisent le prélèvement rémunéré (Autriche, République tchèque...) ou aux États-Unis.
Notre laboratoire public use ainsi à l'étranger de pratiques interdites en France... Et pour alimenter davantage les marchés étrangers, pour faire du chiffre, comme la Cour des comptes l'y invite, le laboratoire participera plus encore au business européen du sang dans les années à venir.
Dès lors, on peut s'interroger sur la volonté de la France de maintenir ce principe de non-marchandisation du vivant… Voilà qui devrait aider le lobby de l'industrie pharmaceutique dans ses manœuvres pour assouplir la réglementation européenne.

L'OMS EXHORTE LES PAYS AU DON VOLONTAIRE, MAIS...

En 2005, à l'occasion de la 58e assemblée mondiale de la santé, les ministres de la Santé du monde entier s'engageaient devant l'OMS à appuyer les dons de sang volontaires. En 2009, la Déclaration de Melbourne a fixé l'objectif que tous les pays se procurent la totalité de leur sang auprès de donneurs volontaires et bénévoles d'ici 2020. Mais ce vœu de l'OMS de voir 100 % des dons de sang volontaires, partout dans le monde, à cette date ne sera sans doute pas atteint. En 2019, 74 pays ont obtenu 90 % de leurs approvisionnements en sang auprès de donneurs volontaires non rémunérés. 71 pays recueillent encore plus de 50 % de leurs approvisionnements en sang en compensant ou en rémunérant le prélèvement. Source : https://dondesang.efs.sante.fr

Souscrire une assurance en ligne, c'est possible !

La Mutuelle Générale de Prévoyance a développé un nouveau module permettant aux adhérents de souscrire à des garanties prévoyance en ligne. Plus pratique, plus rapide, plus simple, la souscription en ligne s'étend désormais aux contrats d'assurance, grâce à la Mutuelle d'Assurance Solidaire.

À n'importe quel moment de la journée, où que vous soyez, vous pouvez désormais souscrire à une assurance dite IARD (pour incendie, accidents et risques divers), qui couvre les dommages et la protection de vos biens.
D'abord sur les sites de la Mutuelle d'Assurance Solidaire et de la Mutuelle de France Unie, puis dans un second temps sur les sites de l'ensemble des mutuelles partenaires, vous pourrez découvrir ces garanties dans l'onglet Assurance. *« L'assurance scolaire et extra-scolaire sera la première garantie à être proposée, avec un tarif pour la première année de neuf euros par enfant. Cela traduit notre volonté de faciliter l'accès à une protection optimale à un tarif qui est l'un des plus attractifs du marché »,* explique Frédéric Salva, directeur délégué de la Mutuelle d'Assurance Solidaire. Au mois d'octobre, la protection juridique et l'assurance habitation rejoindront l'assurance scolaire. Pour obtenir un devis, pour souscrire à une garantie parfaitement adaptée à vos besoins, rien de plus simple. En quelques clics et quelques minutes, nos garanties et nos tarifs vous sont proposés.
Et si vous avez besoin d'aide, à tout moment et à chaque étape du formulaire, nous sommes là pour répondre à vos questions. Par mail ou par téléphone, un conseiller de la Mutuelle d'Assurance Solidaire peut vous apporter l'aide nécessaire.

LES 6 ÉTAPES DE LA SOUSCRIPTION EN LIGNE

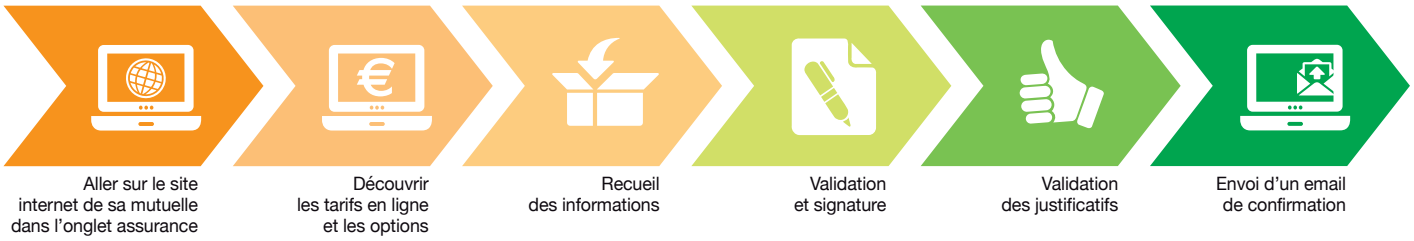

TOUTES LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ

Qu'est-ce que le 100% Santé ?

C'est une réforme qui permet d'accéder à une sélection d'équipements optiques, des prothèses dentaires et auditives sans reste à charge. Pour rappel, le "reste à charge", c'est le montant qu'il reste à payer après les remboursements de la caisse d'Assurance maladie et la complémentaire.

Qui pourra en bénéficier ?

Le 100 % Santé ne bénéficie qu'aux personnes disposant d'une mutuelle, avec un contrat solidaire et responsable. Celles qui n'ont pas de complémentaire, soit près de 5 % des Français, ne pourront pas en bénéficier.

Les soins du "100 % Santé" sont-ils 100 % gratuits ?

Les dépenses qui entrent dans ces paniers sont entièrement prises en charge par l'Assurance maladie et par votre complémentaire santé. Ils ne sont pas "gratuits" dans le sens où chaque citoyen contribue au financement de la protection sociale et où chaque adhérent paie une cotisation pour sa complémentaire.

Les cotisations vont-elles augmenter ?

Pour les mutuelles, le 100 % Santé va représenter un surcoût encore difficile à évaluer, mais conséquent (ce sont pour l'essentiel les complémentaires qui financent cette réforme), qui risque de se répercuter sur les cotisations, car la Directive Européenne Solvabilité 2 impose aux mutuelles le maintien de leurs comptes à l'équilibre.

Les mutuelles sont-elles dans l'obligation de rembourser le 100 % Santé ?

S'il s'agit d'un contrat responsable, l'organisme complémentaire est dans l'obligation de fournir une couverture globale intégrale des équipements faisant partie du panier 100 % Santé. Il doit par conséquent modifier les tableaux de garantie et augmenter les remboursements pour parvenir à 100 % de prise en charge.

La 100 % Santé est-il systématique et obligatoire ?

Il n'est appliqué que pour certains équipements qui répondent à un cahier des charges défini. Vous restez libres d'opter pour l'équipement de l'offre 100 % Santé ou pour un équipement de votre choix, à tarif libre. Dans ce cas, votre mutuelle vous remboursera en fonction de votre contrat mutualiste.

Où bénéficier du 100 % Santé ?

Tous les professionnels de santé concernés devront vous proposer, par devis, une solution adaptée avec un équipement du panier de soins 100 % Santé.

Quand le 100 % Santé sera-t-il mis en place ?

Cette réforme se met en place progressivement, en commençant à partir du 1er janvier 2020 pour l'optique et une partie des prothèses dentaires, puis en 2021 pour les prothèses auditives.

LE 100 % SANTÉ N'INSPIRE PAS QUE DES DÉMARCHES 100 % ÉTHIQUES...

« Votre mutuelle est-elle en conformité avec la loi ? », « A-t-elle déjà mis en place le 100 % santé ? ». **C'est avec ce type de questions que certains opérateurs du secteur assurantiel, en charge de prospecter, font du démarchage téléphonique. Comprenez : *« mais comment, votre mutuelle ne le fait pas ? Venez donc plutôt chez nous ».* Or, bien sûr, votre mutuelle va appliquer la réforme et sera prête pour les dates de mises en application ! Ne vous laissez pas troubler par ces appels malintentionnés...**

À la fête de l'Humanité

Alternative Mutualiste était cette année encore au rendez-vous à la Fête de l'Humanité. Dans l'espace de l'Économie sociale et solidaire, le stand de la mutuelle a accueilli une exposition de prévention sur la malbouffe et un débat sur le thème *« ils veulent privatiser la Sécurité sociale »*.

Plus que jamais, il est nécessaire de résister face à la destruction et à la privatisation de notre Sécurité sociale solidaire. Le mouvement mutualiste, depuis toujours acteur essentiel de la protection sociale, se mobilise pour défendre cet acquis social et lutte pour un droit à la santé pour tous.
Des pistes et des solutions contre cette marchandisation de la santé ont été exposées lors du débat organisé par Alternative Mutualiste et animé par Francis Balay, président d'Alternative Mutualiste.
Loïc Pen, chef de clinique à l'hôpital de Creil, Frédéric Rauch, économiste, Sylvie Dubois, présidente du groupe Entis et Bernard Teper, du Réseau Éducation Populaire, ont donc rappelé que la Sécurité sociale est un bien commun essentiel, au service de la santé et du bien-être des populations, alors qu'elle est sans cesse attaquée par les politiques ultra-libérales profitant aux plus riches.
Le stand prévention, quant à lui, présentait une exposition sur les dangers de la malbouffe, problème de santé publique majeur. Avec la présence de plusieurs diététiciennes, le public a pu faire le point de manière ludique sur les bonnes pratiques en termes d'alimentation.

24 h à ne pas manquer !

Cette année, les 24 H d'Alternative Mutualiste auront lieu au Creusot, les 20 et 21 novembre. Rendez-vous incontournable du mouvement mutualiste de résistance, les 24 H porteront sur deux thèmes principaux : la défense d'une Sécurité sociale publique et solidaire, et la défense de l'hôpital public.

À la salle L'Alto du Creusot, Christophe Prudhomme, urgentiste, sera accompagné d'une délégation d'infirmières de l'hôpital du Creusot. Animé par Francis Balay, président d'Alternative Mutualiste, le débat portera sur la question : *« la France a-t-elle les moyens de son hôpital public et de sa Sécu ? »* Avec plus de 200 hôpitaux français en grève, la question est forcément d'actualité.
Puis ce sera, pour les représentants des mutuelles partenaires d'Alternative Mutualiste, l'occasion d'écouter Monique Pinçon-Charlot et son mari, Michel, sociologues et auteurs de nombreux ouvrages sur la grande bourgeoisie et les élites sociales à qui profite cette privatisation de la santé et de la Sécurité sociale. De nombreux stands seront présents, notamment la librairie Livres en Lutte, le journal L'Âge de faire, la mutuelle Souffrance et Travail.

Être(s) en mutuelle

DÉCIDER ET S'ENGAGER ENSEMBLE

Philippe Joseph, infirmier passé par les CHU et l'humanitaire, a repris des études pour devenir ostéopathe. Depuis trois ans, il s'investit dans un ambitieux – et vertueux – projet de résidence service senior, lancé dans la Drôme par la mutuelle SAMIR. Il nous raconte comment il a découvert, dans le mutualisme, un lieu pour satisfaire son envie d'œuvrer pour le collectif.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager ?
À la SAMIR, j'ai rencontré des gens qui travaillent ensemble pour un but commun et cette idée – même si elle peut paraître un peu obsolète – m'a séduit. Avec ce projet de résidence service senior, nous œuvrons pour quelque chose qui bénéficiera au collectif, à la ville, et nous comptons montrer qu'une mutuelle, avec moins d'argent, peut faire mieux que les mastodontes du secteur. C'est assez satisfaisant de se dire que l'on peut peser face aux acteurs privés, de se dire que l'on ne se fait pas humilier par leur puissance financière. Alors, comme le pot de terre contre le pot de fer, ça nous prend plus de temps, mais nous mettons plus d'humain, nous faisons travailler l'intelligence collective ! Je crois à la force de ce travail d'équipe, qui doit être reconnu et rétribué.

Pour vous, le mutualisme, c'est du concret ?
Je me considère comme un réaliste. Je pense qu'il faut travailler avec la réalité du terrain, des gens, plutôt qu'avec l'idée de la réalité que l'on souhaite (une idée toute seule, ça donne des utopies ou des totalitarismes !). Ici, nous travaillons sur du concret et sur du local. La puissance des mutuelles, c'est cette proximité : les gens se connaissent. Je peux parler au président de la mutuelle, ou à quelqu'un pour qui je ne suis pas un numéro de dossier. La mutuelle, c'est un peu le lieu de résistance face à la déshumanisation des relations que vivent certains de mes patients, quand ils sont chez des assureurs.
Avec notre image de petits face aux gros, de villages gaulois, les mutuelles ont un capital confiance énorme. Elles sont un des derniers bastions de défense des droits. Quand des projets comme le nôtre se montent, les adhérents s'impliquent, donnent des idées. Il y a une forte demande et beaucoup d'espoir dans nos capacités à changer les choses.
Je crois vraiment que l'on peut agir, proposer des solutions innovantes, des services d'excellence. Ce qui m'inquiète, c'est la transmission générationnelle : comment assurer la relève, la suite de cet élan mutualiste ?

La logique marchande aura-t-elle la peau de l'hôpital public ?

La multiplication des grèves, notamment dans les services des urgences, a permis de braquer les projecteurs sur la réalité du terrain, les sous-effectifs, la désorganisation, la dégradation de la qualité des soins. Les soignants y voient la conséquence de la logique de rentabilité qui est appliquée à l'hôpital public et qui en fait un "hôpital-entreprise". L'hôpital public est-il en voie de privatisation ? Les cliniques privées sont-elles en train de s'emparer de la médecine "rentable" ? Finirons-nous, comme aux États-Unis, avec une médecine de confort, dans des établissements chics, pour ceux qui en ont les moyens et un minimum légal pour les pauvres dans ce qui restera de nos hôpitaux ?

Urgences débordées, délais d'attente inadmissibles, fermetures de maternités, de services ou de plateaux techniques, fusions et constitutions de groupes hospitaliers qui augmentent les distances à parcourir pour se soigner, personnels au bord du burn-out… L'état des lieux n'est pas brillant. Ce constat est appuyé par les organismes de notation.
La France est passée de la place de premier système de santé au monde, décernée en 2000 par l'Organisation mondiale de la santé, à la 12e, voire la 15e place selon les critères retenus. Notre système a régressé en matière de qualité de soins, d'égalité d'accès aux soins, mais aussi en termes d'efficacité. Au regard des données économiques (pourcentage des dépenses de santé rapporté au PIB), la santé des Français, leur espérance de vie, les facteurs de risque devraient être bien meilleurs. Que s'est-il donc passé en vingt ans ?

La tarification à l'acte et ses dérives…

En 2005, la tarification à l'activité, appelée aussi T2A, est adoptée. Les recettes d'un hôpital sont dès lors directement liées au nombre d'actes et de consultations enregistrés par l'établissement. Ce mode de financement s'est révélé à double tranchant : persuadés que davantage d'activité dans leurs services signifierait davantage de moyens, les médecins ont favorisé le volume d'activité. Mais l'enveloppe de l'Objectif des dépenses d'assurance maladie (Ondam), qui est voté chaque année par le Parlement, n'est pas extensible. Ainsi, quand les hôpitaux ont augmenté leur activité au-delà de ce qui était prévu par l'Ondam, ils ont quand même vu leurs tarifs (et donc leurs recettes) abaissés de façon à rester dans le budget.
Les autres pays qui ont adopté la tarification à l'acte l'ont réservée aux activités techniques et/ou standardisées et ont conservé une dotation globale pour les autres activités. *« En France, l'application du système pour 100 % des activités a mis les hôpitaux sous pression, sans distinction ni hiérarchisation des soins prodigués »* explique Michel Katchadourian, journaliste, spécialiste des questions de protection sociale. *« Sommés de revenir à l'équilibre, les hôpitaux publics sont entrés dans une logique purement gestionnaire. »* Chaque mois, sont saisies dans des tableaux d'activité des données telles que le nombre d'admissions pour le service, les durées moyennes de séjour,

les taux d'occupation des lits. On mesure ainsi la rentabilité de chaque activité.
Les responsables de service se font remonter les bretelles quand leurs statistiques sont mauvaises. On compare les services, leur "efficience". *« Avec la loi HPST [Hôpital, patients, santé, territoire], le pouvoir des médecins est passé aux mains de la direction de l'établissement et des gestionnaires, qui prennent des décisions sur la foi de chiffres, comme des actionnaires. »* Les directions des groupements hospitaliers touchent même une prime d'intéressement annuelle en fonction des performances de leurs hôpitaux.
Or, pour atteindre les objectifs fixés par le ministère de tutelle, la variable d'ajustement passe principalement par les suppressions de personnel, le non-remplacement de ceux qui partent en retraite, et autres stratagèmes pour jongler avec un système pervers.
Le Pr André Grimaldi, qui dénonce depuis longtemps la gestion entrepreneuriale des hôpitaux, raconte que *« tous les services se sont mis à faire sortir les malades et à leur demander de revenir pour comptabiliser deux séjours au lieu d'un. Par exemple, un premier pour faire un bilan et un second pour mettre en place le traitement. L'assurance maladie paie ainsi deux fois l'hôpital. »* Résultat : des soins redondants ou inutiles, des consultations de douze minutes montre en main pour rester "rentable", et un système qui se pirate lui-même. Certains établissements se sont dotés d'un logiciel pour optimiser la tarification ; comprenez *« pour augmenter la facture de la Sécu »*...
En face, la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) se targue de coûter moins cher à la Sécu et d'offrir un meilleur service.

VOS MUTUELLES REFUSENT LA PRIVATISATION !

L'EHPAD DE MONTBRISON, TOUJOURS EN LUTTE

Engagée dans le Collectif pour la défense du service public hospitalier du Forez, la Mutuelle de Loire Forez se bat pour que l'EHPAD de Montbrison, Les Monts du Soir, reste public et demeure en centre-ville.

Pour les 209 résidents de l'EHPAD de Montbrison, l'avenir semble incertain. Le projet de privatisation et de déménagement fragilise ce service public, bénéfique à plus d'un titre à la commune : il permet d'équilibrer les comptes de l'hôpital de Montbrison, et d'assurer la continuité des soins absolument nécessaires à ses résidents. De plus, l'actuelle localisation, en centre-ville, permet à ceux-ci de ne pas être isolés. Lors de l'assemblée générale de la mutuelle, Anne-Marie Pommier, du Comité de soutien du CHG du Forez, et Véronique Seux, accompagnées de Mariejo Arthaud, du Collectif d'usagers pour la défense de l'EHPAD de Montbrison, ont décidé de faire cause commune avec la Mutuelle Loire Forez pour continuer les actions contre ce projet. Ainsi, le 12 octobre à 10h30, une chaîne humaine est organisée devant la maison de retraite, pour protester et dénoncer la casse de l'hôpital public. La pétition mise en place il y a quelques mois reste toujours d'actualité.
Pour la signer, rendez-vous sur www.montbrison-jaimemonehpadpublic.wesign.it/fr
En savoir + www.mutuelleloireforez.fr

LA SATURATION DES URGENCES, SYMPTÔME D'UN SYSTÈME TROP COMPLEXE

Les urgences font office de porte d'entrée dans l'hôpital public pour 28 % des patients (31 % en région parisienne). La moitié d'entre eux admet s'y être dirigée pour des raisons "inadéquates", par exemple des difficultés pour obtenir un rendez-vous chez le médecin. Une personne sur quatre est allée aux urgences parce qu'elle ne savait pas à quel professionnel de santé s'adresser. Une personne sur cinq parce qu'elle n'avait pas obtenu une consultation dans un délai acceptable. Pour 69 % des Français, le système de santé est difficile à comprendre. 85 % avouent ne pas savoir à qui servent les différentes cotisations : cotisations sociales, CSG, mutuelle… **Source : Fédération hospitalière de France, avril 2019.**

Hôpital public/clinique privée, un match dont les dés sont pipés

Les cliniques privées récupèrent, au gré des suppressions d'activités dans le public, des pans entiers de spécialités et d'expertises. Des pans qui rapportent gros. Car, si les cliniques privées pèsent moins sur la Sécu, elles coûtent trois fois plus cher pour le malade et sa complémentaire santé en dépassements d'honoraires, tarification de la chambre individuelle, etc. Pendant ce temps, l'hôpital public assure les urgences 24 heures sur 24. *« Les urgences n'intéressent pas le privé parce que ce n'est d'aucune rentabilité, à moins de ne prendre en charge que les fractures et les appendicites et de renvoyer chez eux les polytraumatisés »* rappelle le Pr Grimaldi. *« Quand ça se complique, on passe au public. »*
Dans son plan "Ma santé 2020", le ministère de la Santé appelle à davantage de partenariats public/privé, mais on peut s'interroger sur la répartition des services, sur la tarification et ainsi sur l'accès aux soins. Précisément, le naufrage de l'hôpital public est aussi celui du dispositif de solidarité nationale, c'est-à-dire d'un système qui reposait sur l'égalité des soins pour tous, quels que soient les revenus. À la notion d'égalité vient petit à petit s'opposer la notion d'équité : c'est avec cette logique que l'universalité des allocations familiales a été remise en cause. Pourquoi verser les allocations à des familles riches ? Pourquoi rembourser les soins de ces mêmes familles aisées ? D'autant qu'elles peuvent s'offrir des couvertures complémentaires à la hauteur de leurs attentes.
« Avec la marchandisation de la santé, les patients deviennent des clients-consommateurs et il devient "acceptable" de payer pour bien se soigner, et même pour se soigner tout court. Dès lors, le principe de solidarité ne prévaut plus » déplore Michel Katchadourian.
Aux États-Unis, on a d'un côté des assureurs privés et, de l'autre, l'assurance maladie pour les pauvres, Medicaid, qui refuse de financer

les greffes d'organes pour les plus défavorisés... De fait, pour le monde assurantiel, la marchandisation de la santé est le moyen le plus sûr de s'emparer de l'énorme gâteau de la santé publique.

"L'hôpital-entreprise", un concept amené par le monde assurantiel

L'approche de la gouvernance des hôpitaux sur le modèle des entreprises remonte à une dizaine d'années, mais le vrai basculement correspond à l'arrivée, auprès des politiques, d'influenceurs issus du milieu assurantiel et de gestionnaires de compagnies de cliniques privées : Malakoff Médéric, Axa, la Générale de santé, Korian. Ce secteur financier, industriel et commercial de la santé est un lobby désormais très influent dans les plus hautes sphères de l'État. Les médecins continuent de peser, mais pour leur propre chapelle et non plus en tant que conseillers politiques comme ce fut le cas du Pr Robert Debré. D'ailleurs, la médecine libérale a aussi une part de responsabilité dans la dérive marchande du service public.

DES ÉCONOMIES QUI CREUSENT LE DÉFICIT

Le déficit des hôpitaux publics a triplé en un an. La Fédération hospitalière de France explique cette situation inquiétante par la multiplication des plans d'économie qui ont été imposés aux hôpitaux sans avoir engagé les réformes leur permettant de supporter ces économies. Par ailleurs, si la fréquentation de l'hôpital stagne ou diminue, son financement diminue proportionnellement alors que ses coûts de fonctionnement demeurent. L'hôpital accroît alors son déficit… Un cercle vicieux !

« LA SITUATION ACTUELLE EST LE RÉSULTAT DE 50 ANS DE RÉFORMES NÉOLIBÉRALES »

ENTRETIEN AVEC MICHEL KATCHADOURIAN

Pourquoi en est-on arrivé à ces logiques comptables en santé ?

L'hôpital fait partie d'un ensemble. L'hôpital, c'est la Sécurité sociale, c'est le poste le plus important. Le fond du problème est plus global. Il est aussi plus ancien qu'on ne le pense. La logique comptable est l'application d'une logique politique, de décisions qui ont été prises dès les années 70 pour sortir du système de protection social tel qu'il a été pensé au sortir de la guerre. À travers ces décisions, on peut percevoir la volonté de passer d'un financement par les cotisations sociales à un financement par l'impôt, ce qui permet de passer d'une logique de droit à une logique d'assistance. Au passage, on a supprimé la démocratie sociale en arrêtant à partir de 1983 les élections de la Sécurité sociale.

À terme, le politique préférerait se passer complètement de sa gouvernance paritaire syndicat/patronat. Bref, la situation actuelle est le résultat de 50 ans de réformes néolibérales. En soi, personne n'est contre la comptabilité à l'hôpital : il faut bien piloter de tels établissements. Ce qui pose problème, ce n'est pas la comptabilité, ce sont les économies, l'absence d'investissement. En 2002, quand le Plan hôpital a relancé des investissements, on a vu des résultats significatifs sur le cancer. À part cette parenthèse, l'approche consiste à revoir toujours à la baisse le budget consacré à la santé.

Peut-on imaginer la fin de l'hôpital public ?

Pour désengorger les urgences, la Ministre a dit qu'il fallait que les gens aillent "ailleurs". Mais il n'y a pas d'ailleurs ! Les urgences sont une porte d'entrée pour le dépistage des populations défavorisées : c'est là qu'on découvre des pathologies. Les médecins le savent : sans les urgences, il va y avoir des ratés… De même, la tarification à l'acte – qui a été mises en place aux États-Unis dans les années 70 – est une aberration médicale : on ne soigne pas un homme par tranche ; un problème aux yeux peut être un symptôme de diabète. On soigne donc bien une personne, dans sa globalité.

C'est justement la grande force de nos hôpitaux publics que d'abriter des expertises multiples. D'ailleurs, quand ça va mal, aussi célèbre ou riche que vous soyez, vous allez à l'hôpital, pas dans des cliniques privées. Sans service public hospitalier, on ne peut pas s'en sortir !

Tous concernés par l'hôpital public

Pouvoirs publics, médecins, lobbys, patients-consommateurs ont tous une responsabilité. Nous avons tous une responsabilité dans le devenir de notre système de santé.

En changeant notre façon de considérer la santé. En disant *« non »* à la marchandisation, comme nous y exhorte l'Union Nationale Alternative Mutualiste. En cessant de vouloir gérer l'hôpital comme une entreprise. Les grévistes des services d'urgence réclament des moyens, des lits, du personnel. Et bien sûr, que soit pris en compte le doublement de la fréquentation de leurs services en vingt ans, avec 21,4 millions de passages enregistrés en 2017.

Les Français soutiennent d'ailleurs les soignants dans leurs demandes. Dans un sondage réalisé en mars dans le cadre du grand débat national par la Fédération hospitalière de France (FHF), 88 % des Franciliens – qui ne sont pourtant pas les plus à plaindre en matière de désert médical – estimaient que l'hôpital public est aujourd'hui en danger et qu'il s'est dégradé depuis une décennie. 82 % des sondés estiment que l'accès à de bons établissements de santé assure une égalité des chances dans la vie.

La notion de service public

Si la notion de service public est assez floue pour les Français, elle leur apparaît plus clairement quand elle s'applique à la santé. En Seine-Saint-Denis par exemple, où l'état sanitaire est l'un des plus alarmants du pays avec un taux de surmortalité et de cancers supérieurs à la moyenne nationale, la notion de service public n'est pas une abstraction.

« Travailler dans le service public, c'est soigner tout le monde, avec ou sans revenus, avec ou sans papiers. C'est offrir à chacun la même qualité de soin » rappelle Michel Katchadourian. Pour les soignants, le service public est un idéal au service duquel ils se mettent. *« Il faut arrêter de démanteler et de fermer des hôpitaux. Il faudrait au contraire en rouvrir et investir. L'hôpital reste la meilleure approche pour traiter les maladies chroniques et les pathologies qui réclament une pluridisciplinarité. C'est à la fois un lieu de soins de ville, de dépistage du cancer. C'est aussi là que le progrès médical voit le jour. »*

C'est là, en somme, que les deux mots "assistance publique" ont encore un sens !

Notre mutuelle et vous

Les six sections du Groupe Mutuale vivent, innovent, bougent, prennent position et sont présentes à vos côtés. Dans le débat pour une protection sociale pour tous, dans l'information des adhérents, dans les actions de prévention santé et bien-être, dans les manifestations culturelles et sportives, dans sa vie démocratique, votre mutuelle est là… avec vous à chaque instant.
Ce cahier aux couleurs de Mutuale est le témoin de l'activité et de la proximité de votre mutuelle.

L'hôpital, notre "Bien Commun"

Depuis plusieurs mois et partout en France, les grèves de services hospitaliers et les manifestations des personnels médicaux se multiplient. Malgré des mesures – des pansements sur une jambe de bois – annoncées par la ministre de la Santé, la mobilisation ne faiblit pas, bien au contraire. À Blois, où une partie des soignants est protégée par Mutuale, les grévistes sont sur le pont des revendications depuis juin, pour sauver ce service public.

À Blois, de nombreux personnels soignants du standard et des services de l'EHPAD font grève depuis le mois de juin. Ils réclament plus de moyens humains et matériels, et se battent pour que l'hôpital public reste un bien commun à tous.
© CGT du CHU de Blois

Katia Mouyass est infirmière et secrétaire CGT du centre hospitalier de Blois. Elle dénonce depuis plusieurs mois, comme de nombreux agents, le manque d'effectifs et de moyens au CHU de Blois et dans les EHPAD qui en dépendent. Depuis le 28 juin, la grève s'amplifie et touche toutes les catégories de personnels soignants. S'ils continuent leurs missions, ils portent tous un macaron "en grève" pour être identifiés des patients et des familles.

Un hôpital plus comptable qu'humain

Dans une société où ni les soignants ni les soignés ne vivent dans la dignité, Katia pointe du doigt les politiques antisociales du gouvernement : *« Les services publics appartiennent à tous. Pourtant, au CHU de Blois, comme dans les autres hôpitaux, on assiste à des choses installées depuis longtemps : fermetures de lit, plannings épuisants, sous-effectifs chroniques, urgences débordées… C'est un assassinat programmé de l'hôpital, une déshumanisation totale ! Et cela met en danger nos patients, mais également nous, soignants ! ».* En effet, au CHU, tous les soignants sont épuisés et démunis, face aux pressions constantes de la direction pour qu'ils fassent toujours plus, avec toujours moins. Moins de personnel – les maladies ou les congés maternité ne sont jamais remplacés –, moins de matériel aussi. *« Nous, on parle d'humains, eux, ils parlent comptabilité. C'est d'un cynisme ! Cette année par exemple, le Plan canicule n'a pas fonctionné. On a dû poser des perfusions aux pensionnaires de l'EHPAD parce qu'on n'avait pas assez de personnel pour les faire boire et pas assez de bouteilles d'eau. La seule salle climatisée de tout l'EHPAD est inaccessible pour ceux que l'on ne peut pas déplacer, qui restent du coup dans leur chambre, avec un ventilateur acheté par leur famille. C'est intenable et c'est tous les jours. »*

Un travail qui ne paie plus

« On a choisi ce métier, mais les conditions n'y sont plus. Beaucoup d'agents hospitaliers sont en burn-out, voire raccrochent leur blouse, écœurés. Ces conditions désastreuses ont un impact sur tout, sur notre santé physique et sur notre moral… D'autant que depuis 2010, nos indices sont gelés. La plupart ne sont pas fonctionnaires, ils ont des contrats précaires. Beaucoup ne peuvent même pas se payer une mutuelle ! » rajoute la syndicaliste. Si le constat est catastrophique, l'espoir, malgré tout, subsiste : *« si on n'avait pas d'espoir, on ne se battrait pas, mais on ne se fait pas d'illusion, tout est déjà programmé pour de nombreuses années encore… »*
En attendant les "Jours heureux" voulus par le Conseil National de la Résistance, Katia et tous les autres grévistes du CHU de Blois continuent le combat, pour un hôpital plus juste et plus humain.

L'essentiel

Page 10
- Le 100% Santé chez Mutuale
- Les sections de Mutuale se mobilisent pour Octobre Rose

Page 11
AUVERGNE
- Mutuale, une mutuelle résolument locale
- Mutuale aide les associations qui créent du lien social
- Une leçon de vie…

Page 12
BRETAGNE
- À Port-Louis, le CAM Bretagne de Mutuale fait marcher ses adhérents
- Mathieu Rietman, l'inventeur qui révolutionne le fauteuil roulant
- La section Bretagne a tenu son assemblée

Page 13
- L'agenda

BRETAGNE
- En Bretagne, l'engouement pour les Mutuelles de Village
- Vos administrateurs se forment

Page 14
BRETAGNE
- Mutuale s'implante à Plescop
- La Bretagne souffre aussi du climat

CENTRE - VAL DE LOIRE
- Mutuale ouvre une nouvelle agence à Saint-Gervais

Page 15
CENTRE - VAL DE LOIRE
- Journée olympique pour Mutuale à Vierzon !

MUTUELLE FAMILIALE DES ŒUVRES SOCIALES
- Rentrée scolaire en vue !

Le 100% Santé chez Mutuale

Dès le 1er janvier 2020, la réforme du 100 % Santé entrera en partie en vigueur pour les adhérents de toutes les mutuelles, dont Mutuale. Cette réforme a pour objectif de proposer aux assurés un accès à des soins de qualité, intégralement remboursés par la Sécurité sociale et les complémentaires santé, dans les domaines de l'optique, de l'audiologie et du dentaire.

Concrètement, quels seront les changements pour vous ? Tout d'abord, tous les professionnels de santé concernés auront l'obligation de vous proposer, par devis, une solution adaptée, avec un équipement du panier de soins 100 % Santé.

Quels seront les changements pour Mutuale ? Dans le cadre du contrat responsable, Mutuale, comme tous les organismes complémentaires d'assurance maladie, est dans l'obligation de vous fournir une couverture globale et intégrale des équipements faisant partie du panier 100 % Santé. Cela implique une modification de l'ensemble des tableaux de garantie et une augmentation des remboursements.

À partir de quand le 100 % Santé sera mis en place ? Le 100 % Santé sera mis en place à partir du 1er janvier 2020 pour l'optique et une partie de l'audiologie. Le 1er janvier 2021, le dentaire et la seconde partie de l'audiologie seront mis en place. À cette date, le 100 % Santé sera donc pleinement garanti.

LE CALENDRIER

À compter du 1er janvier 2021, le 100% santé sera pleinement garanti.

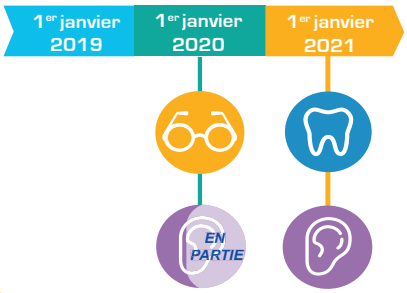

Les sections de Mutuale se mobilisent pour Octobre Rose

Tous les ans depuis 1994, le mois d'octobre se pare de rose pour lutter contre le cancer du sein. Dans toute la France, des initiatives se mettent en place pour sensibiliser les femmes au dépistage de la maladie. Cette année encore, les sections de Mutuale se mobilisent pour la prévention de ce cancer, dont 59 000 nouveaux cas sont dépistés par an.

La section Auvergne a donné le coup d'envoi des initiatives pour Octobre Rose le 6 octobre à Vichy, pour la color run Vich'In Color, organisée par les Ladies Circles de Vichy. À partir de 8h30, les participants au départ habillés en blanc se sont transformés en véritable arc-en-ciel grâce à des poudres de couleurs lancées tout au long des deux parcours, de 6 et de 8 km.
La section Centre-Val de Loire s'est mobilisée cette année en organisant une marche rose 100% solidaire, le dimanche 6 octobre à Vineuil. Nombreux ont été les participants à venir défier l'un des deux parcours de 5 et de 10 km au stade de Vineuil. Pour cette marche rose, Mutuale s'était entourée de plusieurs associations locales : Vineuil Sport Athlétisme et CRCDC41 (le centre régional de dépistage des cancers du Loir-et-Cher).
Gratuite pour les moins de 18 ans, la participation demandée s'élevait à 5 euros, intégralement reversés à la Ligue contre le cancer et l'association Roses&co, qui permet à des femmes touchées par le cancer du sein de vivre de nombreuses aventures solidaires. Cette dernière s'est d'ailleurs associée à Mutuale pour le Trophée Roses des Sables, qui a lieu du 15 au 27 octobre, afin de valoriser les actions d'entraide et de solidarité au profits de nombreuses associations (les Enfants du désert, Cancer du sein, parlons-en et la Croix-Rouge française).
Du côté de la Bretagne, elles étaient 11 000 femmes à être rassemblées également le dimanche 6 octobre pour la 11e édition de la Lorientaise. Uniquement réservée aux femmes, sportives ou non, la course a cette particularité de ne pas être ponctuée d'un classement : les participantes peuvent courir ou marcher en toute convivialité. La participation minimale de 6 euros a permis, en 2018, de reverser la somme de 71 574 euros à la Ligue contre le cancer du Morbihan. Comme l'an passé, le CAM Bretagne a tenu un stand d'information devant l'agence Mutuale de Lorient, située sur le parcours de la course.
Plus que jamais, Mutuale court pour lutter contre le cancer du sein.

CANCER DU SEIN, PRÉVENTION ET DÉPISTAGE

Si le cancer se soigne aujourd'hui très bien, il est aussi le plus meurtrier pour les femmes, avec près de 12 000 morts par an. Depuis 2004, le dépistage organisé des femmes de 50 à 74 ans, qui présentent le plus de risques, permettrait chaque année de réduire de 15 à 21% le risque de mortalité. Pourtant, en 2017, seule une femme sur deux a répondu au courrier du dépistage organisé. Ce chiffre, bien inférieur aux recommandations européennes, montre à lui seul la nécessité des campagnes médiatiques de prévention et de sensibilisation, telles qu'Octobre Rose. Car détecté tôt, le cancer se guérit dans 9 cas sur 10. Le dépistage est simple, rapide et gratuit : il s'agit d'une mammographie à faire tous les deux ans, avec une deuxième lecture systématique. En cas de doute, s'y ajoute une échographie. Entre deux mammographies, il est tout de même important de surveiller ses seins et de rester attentive aux éventuels changements : boule ou grosseur dans un sein ou une aisselle, rougeur suspecte, aspect irrégulier de la peau, rétraction du mamelon, écoulement anormal. Dans ces cas, il faut absolument consulter son médecin !

Mutuale, une mutuelle résolument locale...

Le samedi 15 juin dernier à Cusset, la section Auvergne de Mutuale a participé au lancement d'une nouvelle monnaie locale, complémentaire et citoyenne, le Soudicy.

Payer en Soudicy, c'est s'engager dans le développement concret de l'économie locale, et favoriser le commerce et la production de proximité, des objectifs auxquels souscrit pleinement Mutuale.
« C'est un cercle vertueux. Tous les commerçants chez qui l'on paye en Soudicy les dépenseront à leur tour auprès d'autres structures locales », précise un membre de l'association Soudicy. Près de 150 commerces et services de l'Allier ont déjà dit *oui* à la monnaie locale, qui ne pourra cependant pas être dépensée dans les supermarchés et hypermarchés. Le mode d'emploi est simple : on peut payer en Soudicy et compléter en euros. Si votre achat est réglé en Soudicys, votre monnaie vous sera rendue en Soudicys et pas en euros,

sous peine de faire du blanchiment. Environ 40 000 billets (allant de 50 centimes à 30 Soudicys) ont été imprimés, ce qui représente une valeur globale de 200 000 euros. Une vingtaine de comptoirs d'échange, tenus par les adhérents de l'association, ont été mis en place pour acquérir des Soudicys moyennant une adhésion symbolique de 5 euros à l'association.

Pour tout renseignement : www.lesoudicy.fr

Mutuale aide les associations qui créent du lien social

Au fil des nombreuses manifestations auxquelles participent les "accordeurs", membres de l'association l'Accorderie basée à Cusset, il est apparu nécessaire qu'ils soient plus visibles et reconnaissables.

La section Auvergne de Mutuale a participé financièrement à l'achat de 25 vestes, aux couleurs de l'association. Partenaire privilégié de la section Auvergne de Mutuale,

l'Accorderie a été lancée en 2016, avec l'objectif de créer un réseau d'échange de services gratuits entre les habitants de l'agglomération vichyssoise.
Ses membres peuvent d'ailleurs profiter d'un contrat de complémentaire santé à tarif négocié, proposé par Mutuale.
Le badge "Accorderie de Cusset" qu'ils arboraient jusqu'alors n'était pas assez visible et quelque peu obsolète dans son utilisation.
L'idée étant d'allier l'utile au confort par tous les temps, décision a été prise d'acquérir une veste sans manche aux couleurs de l'association. Sur ces 25 vestes acquises avec le soutien financier de Mutuale, est également apposé le logo de la mutuelle.

Pour suivre l'actualité de l'association : www.accorderie.fr/cusset

UNE INITIATIVE DES SECTIONS AUVERGNE ET BRETAGNE

Une leçon de vie...

Les 14 et 15 septembre à Super Besse, s'est tenu le 3e Open de France de Cimgo à l'initiative de l'association les Quatre Roues, dont le but est de promouvoir les projets et l'intégration des personnes à mobilité réduite du foyer La Maison Bleue à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Le Cimgo est un fauteuil tout terrain aménagé pour le transport de personnes à mobilité réduite et conduit par un pilote licencié, formé à la conduite de ce matériel. Chargés dans les télécabines, les Cimgos sont acheminés au sommet de la station pour redescendre ensuite sur les pistes empruntées par les VTT, ce qui permet au passager d'éprouver, selon la piste choisie, les sensations plus ou moins fortes de la descente tout terrain.
Ils étaient ainsi 45 participants venus des quatre coins du pays et même de Suisse à répondre à l'invitation de l'association.
La logistique était assurée par 25 bénévoles, dont des représentants de Mutuale, partenaire de cette manifestation.
De l'avis général, ce fut un moment de détente et de plaisir, aussi bien pour les personnes en situation de handicap que pour les accompagnants et les bénévoles. Tous étaient réunis dans un moment de partage unique, cassant par là même, un peu plus encore, l'image du handicap... Si le soleil brillait dans le ciel, il était aussi dans les cœurs durant ces deux jours dans le Massif du Sancy. Avec cet Open, entraide, solidarité et fraternité ne sont pas que des mots. Ils prennent vie à tous les instants.

C'est pourquoi, à l'issue de la première journée, les responsables des sections Auvergne et Bretagne de Mutuale ont remis un chèque de 2 500 € à Claude Bardot, président de l'association.
https://4rouescimgo.jimdo.com/association-les-4-roues/

■ MUTUALE **BRETAGNE**

Une carte interactive pour les pêcheurs à pied

Les adhérents mutualistes qui s'adonnent à la pêche à pied, peuvent se renseigner en temps réel des conditions de leur pratique.

Depuis le 15 septembre, le site "Pêche à pied responsable" (édité par l'ARS et l'Ifremer), a mis en ligne une carte interactive sur les lieux de pêche à pied des 2270 kilomètres du littoral armoricain. Simple et efficace, la consultation de cette carte informe des coefficients de marée, des conditions météorologiques, des rapports de surveillance sanitaire et des réglementations en vigueur de la plage sélectionnée. Le site, très bien construit fournit également une documentation riche et détaillée sur les coquillages fouisseurs, ainsi que des rappels préventifs. Rappelons que chaque année trop de victimes liées aux imprudences ou aux excès de confiance, sont à déplorer.

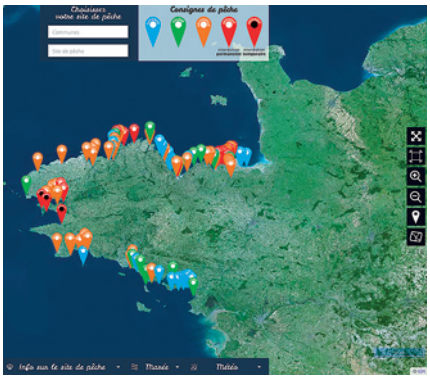

www.pecheapied-responsable.fr

REPORT DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE DE PORT-LOUIS

L'arrivée certaine sur les côtes bretonnes, de fortes précipitations accompagnées d'une tempête a décidé les membres du Comité d'Actions Mutualiste du report de la randonnée pédestre de Port Louis ce 29 septembre. Nous remercions les membres bénévoles qui se sont ardemment investis dans la préparation de cette journée de randonnée. Mais face aux intempéries d'équinoxe la sage décision était l'annulation. Nous marcherons ensemble, prochainement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Mathieu Rietman, l'inventeur qui révolutionne le fauteuil roulant

Mathieu Rietman, orthoprothésiste au centre mutualiste de rééducation Kerpape, à Plœmeur, n'en est pas à son coup d'essai. Celui qui avait déjà conçu l'Hippocampe, un fauteuil tout terrain qui permettait d'aller à la plage, vient de mettre au point ForceWheel, une assistance électrique pour fauteuils roulants.

Au sein de l'atelier d'innovation Atinnov, l'inventeur, installé en France depuis plus de 20 ans, assemble sa roue motorisée, inspiré par les personnes en situation de handicap qu'il côtoie et soigne au quotidien. *« Cette roue, que l'on rajoute à l'arrière du fauteuil, procure une force de propulsion au fauteuil, et soulage les bras de la personne. Je l'ai voulue accessible à tous, en serrant les prix au maximum, car les personnes à mobilité réduite ne peuvent bien souvent pas se permettre ce "luxe". »* L'objectif est simple : faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap, qui sont *de facto* plus indépendants, grâce à cette assistance électrique.

Pour baisser les coûts, il a choisi des pièces issues de l'industrie, qu'il assemble. Résultat, une assistance électrique près d'un tiers moins chère que sa principale concurrente.

Grâce à ForceWheel, l'orthoprothésiste a gagné le 2e prix de "Start-up et handicap" en 2017, qui favorise et met en lumière des solutions innovantes pour compenser le handicap et la perte d'autonomie.

Dans un avenir proche, Mathieu Rietman espère embaucher une personne en situation de handicap, pour faire germer d'autres innovations.

www.atinnov.com

LE TEMPS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

La section Bretagne a tenu son assemblée

L'assemblée annuelle de la section Bretagne est toujours un moment fort de démocratie et d'échanges. Elle s'est déroulée cette année le 4 juin dernier à l'hôtel Les Rives du Ter, à Plœmeur.

Plus d'une soixantaine de délégués étaient présents dans la petite ville morbihannaise pour échanger sur de nombreux sujets, dont l'un a suscité de nombreuses réactions de la part de l'assemblée : le 100% Santé. Tous sont tombés d'accord pour faire le constat que cette directive gouvernementale mettait en danger notre Sécurité sociale.

Pour être encore plus proches de nos mutualistes, les délégués de l'assemblée ont décidé de réfléchir à l'organisation d'une journée spéciale à destination des mutualistes et dédiée à ce sujet, en lien avec la prévention (vue, audition...). Cette journée est prévue en début d'année prochaine et nous ne manquerons pas de vous tenir informé de sa date précise.

En Bretagne, l'engouement pour les Mutuelles de village

C'est pour protéger les habitants des petites communes bretonnes que les Mutuelles de Village existent. L'objectif est simple : proposer des contrats de complémentaire santé négociés avec les mairies de ces villages, adaptés aux besoins de chacun. Précurseur en Bretagne de ces Mutuelles de Village, Mutuale protège aujourd'hui les habitants de vingt communes.

Avec 350 nouveaux adhérents à ce jour, Mutuale se positionne au cœur des campagnes bretonnes, toujours plus près de ses adhérents. Ces chiffres évoluent rapidement, et les réunions publiques ainsi que les permanences font salle comble.

Une mutuelle pour tous

Pour Marc Le Bruchec, responsable de la section Bretagne de Mutuale, *« cela correspond à un besoin croissant de la part de la population de confier leur complémentaire santé à une mutuelle de proximité, toujours sur le terrain, et à leur écoute ».* En effet, avec son réseau d'agences sur tout le territoire, mais également avec les tarifs et les garanties proposés, Mutuale a des arguments ! Pour Marc Le Bruchec, il n'y a pas de hasard : *« Nous proposons des garanties qui s'adaptent à la situation et aux besoins de chaque adhérent. Rappelons que les populations sont de plus en plus précaires et que la Sécurité sociale est sans cesse attaquée par les politiques libérales. Avec nos contrats, et grâce à l'effet de groupe, nous tenons compte de ces données pour que tous aient un accès aux soins garanti ».*

Un engouement qui perdure

Ainsi, en cette rentrée, ce sont trois nouvelles municipalités du Morbihan qui ont décidé de faire confiance à Mutuale pour protéger leurs administrés : Priziac, Bubry et Monterblanc. Elles s'ajoutent aux 17 autres communes bretonnes qui jouissent déjà des services de Mutuale. *« Libre à chaque administré de choisir Mutuale pour sa complémentaire santé. Mais à travers les réunions publiques et les permanences que nous tenons régulièrement dans les villages, on observe que la recherche d'une complémentaire santé de qualité et abordable est une préoccupation »* précise le responsable de la section. Et de rajouter : *« nous tenons à remercier ceux qui nous font confiance au quotidien pour les protéger ».*

Vos administrateurs se forment !

Comme tous les ans, un séminaire de formation est organisé en Bretagne pour tous les administrateurs du Groupe Mutuale.

Ce rendez-vous de travail intense permet de répondre aux exigences de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution), l'autorité chargée de protéger les clients des assurances et les adhérents des mutuelles, mais aussi de former les élus sur les nouvelles règlementations et directives gouvernementales. L'objectif est que les membres du Conseil d'administration prennent les meilleures décisions en faveur des mutualistes.

L'agenda

ÇA S'EST PASSÉ DANS LES SECTIONS

AUVERGNE

Du 13 au 15 septembre 2019

■ 3e Open de Cimgo à Super-Besse, en partenariat avec l'association Les Quatre Roues.

BRETAGNE

29 septembre 2019

■ Rallye pédestre à Port-Louis sur la Sécurité sociale.

6 octobre 2019

■ La Lorientaise dans le cadre d'Octobre Rose, à partir de 9 h 30 sur la place de l'Hôtel de Ville de Lorient.

Réunions publiques Mutuelle de Village

■ Priziac : 17 septembre 2019 à 17 h 30
■ Bubry : 27 septembre à 17 h 30
■ Monterblanc : 1er octobre à 18 h 30

CENTRE-VAL DE LOIRE

3 septembre 2019

■ Ouverture de l'agence Mutuale de Saint-Gervais-la-Forêt. L'inauguration de l'agence a eu lieu le 18 septembre 2019.

6 octobre 2019

■ Marche Rose dans le cadre d'Octobre Rose, à partir de 9 h 30 au stade de Vineuil.

À VENIR

AUVERGNE

6 octobre 2019

■ Vich'In Color, la Color Run des Ladies Circle de Vichy, dans le cadre d'Octobre Rose, à partir de 8 h 30 au parking de la Rotonde du Lac.

17 et 18 octobre 2019

■ Conférence sur les addictions.

BRETAGNE

27 octobre 2019

■ Course des Marcels à Plescop, dans le cadre de Movember, le mois de lutte contre les cancers masculins, en partenariat avec l'association Courir, Marcher pour Donner.

CENTRE-VAL DE LOIRE

Novembre 2019

■ La section Centre-Val de Loire se mobilise pour Movember, le mois de lutte contre les cancers masculins.

2 décembre 2019

■ Mobilisation dans le cadre de la Journée du Sidaction.

MUTUALE

Décembre 2019

■ Toutes les sections de Mutuale se mobilisent pour le Sidaction

■ MUTUALE **BRETAGNE**

Mutuale s'implante à Plescop

Depuis le 2 septembre, nos conseillers mutualistes vous accueillent désormais à Plescop, à 5 kilomètres du centre-ville de Vannes.

Plus moderne, plus spacieuse, notre nouvelle agence de Plescop reflète les valeurs d'accessibilité et de proximité de Mutuale, pour de renforcer le lien entre conseillers et adhérents et permettre un accueil dans les meilleures conditions. Que vous soyez un particulier, un professionnel ou une entreprise, nos conseillers vous accueillent et vous accompagnent du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Agence Mutuale de Plescop
1, rue Marguerite Perey / 56890 Plescop
02 54 56 41 41
agence.plescop@mutuale.fr

La Bretagne souffre aussi du climat

Cet été, la plupart des départements français ont été placés en alerte canicule, alors que la Bretagne a relativement été épargnée par le phénomène. Pire, de nombreux Français ont rivalisé de messages sur les réseaux sociaux, faisant de la Bretagne un refuge climatique. Repris par tous les médias nationaux, ces blagues, d'un cynisme effarant, occultent une réalité bien moins rose…

Si souvent raillée, la météo bretonne a donc été largement enviée cet été, presque jusqu'à l'écœurement, tant le nombre de messages a été important. Nonobstant un cynisme méprisant à l'égard de populations dont la survie est menacée de manière imminente par les changements climatiques, il est important de souligner que ceux-ci atteignent également la Bretagne de plein fouet : dans le Finistère, la situation est devenue cet été particulièrement critique en terme de ressources d'eau potable et a soumis ses habitants à de strictes restrictions.
La cause ? Des températures qui ont souvent dépassé les maximales jamais enregistrées, un ensoleillement plus important, et la rareté des pluies. De plus, l'Observatoire de l'environnement en Bretagne note que les changements climatiques ont sur le territoire des effets dévastateurs sur la faune, terrestre et aquatique, et sur le niveau de la mer, qui, depuis plusieurs décennies, n'a cessé d'augmenter… Sans parler des algues vertes, qui pullulent le long des côtes bretonnes et sont directement liées aux pratiques d'élevage industriel, extrêmement polluantes.
Le changement climatique, loin d'être une blague sur quelques réseaux sociaux, c'est aussi une réalité locale dont il devient urgent de s'emparer.

■ MUTUALE **CENTRE** | **VAL DE LOIRE**

Mutuale ouvre une nouvelle agence à Saint-Gervais

Depuis 50 ans, les agences de Mutuale à Blois sont essentiellement présentes dans le nord de la ville, avenue de Verdun et dans le centre-ville. Pour mieux répondre au besoin de proximité et de qualité de service, la section Centre-Val de Loire et le conseil d'administration de Mutuale ont décidé d'ouvrir une nouvelle agence à Saint-Gervais-la-Forêt.

Étant donné le nombre croissant de personnes protégées sur les villes du sud de la Loire, il était important pour Mutuale d'être présentes auprès de ses adhérents. Depuis le 3 septembre, c'est désormais chose faite !
La création de cette nouvelle agence est également l'opportunité pour Mutuale d'ancrer son partenariat avec Symbiose, pour des actions de prévention régulières, afin de remettre *« l'activité sportive au service de votre santé »*. N'oubliez pas de consulter régulièrement le site internet de Mutuale, www.mutuale.fr, pour connaître tous les ateliers prévention et leurs dates.

Agence Mutuale de Saint-Gervais-la-Forêt
129, route Nationale
41350 Saint-Gervais-la-Forêt
agence.stgervais@mutuale.fr
02 54 56 41 41
Horaires d'ouverture :
Lundi : de 14 h à 18 h sur RDV uniquement
Mardi-vendredi :
de 9h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Journée olympique pour Mutuale à Vierzon !

Le 22 juin dernier, la section Centre-Val de Loire de Mutuale était présente à Vierzon, pour la journée olympique organisée par le Comité départemental olympique et sportif du Cher.

Pour bien commencer la journée, la randonnée pédestre a chauffé les muscles des participants, et a laissé place l'après-midi à un échauffement cardio, sur la nouvelle place Jacques Brel.
Enfants, ados et parents ont pu en outre profiter d'une initiation à différentes activités sportives : golf, pétanque, rugby, football, roller-hockey, basket, aïkido, judo, escrime, équitation, canoë… Dix-neuf clubs sportifs vierzonnais étaient ainsi à l'honneur !
« Chaque année, nous organisons la fête du sport à Vierzon », explique Raymond Oury, président du CDOS. *« Cette année, nous avons mis en place une journée olympique, en vue des Jeux de Paris en 2024, pour faire découvrir de multiples sports aux enfants ».*
Les démonstrations sportives de *pom-pom girl* avec le club Medley's Dies ont ravi les yeux du public, qui a également pu profiter de la présence de Maëlenn Cotard, judoka vierzonnaise du *pool* France, de Tony Lablanche, marathonien, et des Prédateurs, champions de France (national 1) de roller-hockey.
Lors de cette journée, Nathalie Riou, chargée de développement, et Jocelyne Biesse, conseillère mutualiste, étaient présentes pour accueillir les participants et les renseigner sur les produits proposés par Mutuale. Partenaire du CDOS du Cher depuis 3 ans, Mutuale est fière d'avoir pu partager cette journée conviviale et solidaire, en lien avec nos actions de prévention santé.

MUTUELLE FAMILIALE DES ŒUVRES SOCIALES

Rentrée scolaire en vue !

Entre le 15 août et le 15 octobre 2019, les centre optiques Comptoir Visuel ont proposé leur offre commerciale "Rentrée scolaire en vue", placée sous le signe de la protection : pour l'achat d'un premier équipement, les moins de 18 ans ont profité d'une seconde paire de lunettes offerte, traitée solaire ou contre la lumière bleue nocive. Et petit clin d'œil de vos opticiens, un sac à dos à bandes réfléchissantes leur était offert ! Les voilà désormais équipés pour bien voir et être bien vus !

Le saviez-vous ?
Toujours dans l'objectif de vous remercier de votre fidélité, Comptoir Visuel vous propose d'adhérer gratuitement au programme Essilor One*, avec à la clé des garanties adaptation, rayures, casses, et changement de vue, des tarifs exceptionnels durant l'année qui suit votre achat, un carnet de santé visuelle digital, et des conseils par emails… Alors n'hésitez plus, venez nous voir et adoptez un nouveau regard.
***voir conditions en magasin**

MIEUX VOIR POUR MIEUX APPRENDRE

Alors que 80 % des informations liées à l'apprentissage passent par la vue*, pensez à faire vérifier la bonne vue de vos enfants. En effet, plus les troubles visuels, tels que la myopie par exemple, sont détectés tôt, moins il y aura de conséquences sur la scolarité.
À l'heure de la rentrée, la vigilance est donc de mise sur la bonne santé visuelle de vos enfants, car une mauvaise vue peut freiner leurs apprentissages et le bon déroulement de leur scolarité. Selon l'Observatoire des prix et de la prise en charge en optique médicale, 26 % des maternelles et 31 % des CM2 ont des problèmes de vue. De plus, sollicités toute la journée à l'école, et le soir sur les écrans, les yeux de nos bambins se fatiguent vite. Alors attention à ne pas passer à côté de signes avant-coureurs : s'il plisse les yeux, a régulièrement mal à la tête, s'il se frotte les yeux de manière inhabituelle, s'il se rapproche trop des écrans ou de son livre, il est impératif de prendre rendez-vous avec un ophtalmologiste ! * **Baromètre de l'Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue, 2014**

Mutuale
La Mutuelle Familiale

La santé, notre métier

Les 16 agences de Mutuale se répartissent sur les territoires des six régions où votre mutuelle est là pour vous accueillir, vous conseiller et vous aider. Un réseau de soins constitué de 4 centres dentaires et 3 centres optiques est géré par la Mutuelle Familiale des Œuvres Sociales

AGENCES MUTUALE, LA MUTUELLE FAMILIALE

AUVERGNE

Agence de Clermont-Ferrand:
16, rue Saint-Gènes - 63000 Clermont-Ferrand — 04 73 16 13 12
Agence de Montluçon:
73, avenue de la République - 03100 Montluçon — 04 70 05 89 15
Agence de Moulins: 87, rue d'Allier - 03000 Moulins — 04 70 46 22 57
Agence de Vichy: 30, boulevard Gambetta - 03200 Vichy — 04 70 31 41 18

BRETAGNE

Agence de Lorient: 72, rue Lazare Carnot - 56100 Lorient — 02 97 64 17 99
Agence de Plescop: 1, rue Marguerite Perey - 56890 Plescop — 02 54 56 41 41

CENTRE - VAL DE LOIRE

Agence de Blois Centre: 12, rue du commerce - 41000 Blois — 02 54 70 16 55
Agence de Bourges: 11, avenue du 11 Novembre 1918
18000 Bourges — 02 48 69 82 19
Agence de Romorantin: 4, rue de la Tour
41200 Romorantin-Lanthenay — 02 54 76 91 20
Agence de Saint-Gervais-la-Forêt:
129, route Nationale - 41350 Saint-Gervais-la-Forêt — 02 54 56 41 41
Agence de Tours: 13-15, rue Marceau - 37000 Tours — 02 47 20 26 27
Agence de Vendôme:
43, rue du Change - 41100 Vendôme — 02 54 80 27 03

NORMANDIE

Agence de Grand-Couronne:
8, chemin de l'Antenne Les Essarts - 76530 Grand-Couronne — 02 32 11 71 15

NORD-PAS-DE-CALAIS

Agence de Calais: 157, rue des Fontinettes - 62100 Calais — 03 21 96 75 35

PICARDIE

Agence de Abbeville: 18, place Max Lejeune - 80100 Abbeville — 03 22 33 94 91
Agence de Amiens: 29, rue des Otages - 80000 Amiens — 03 22 33 78 00

RÉSEAU DE SOINS - MFOS MUTUELLE FAMILIALE DES ŒUVRES SOCIALES

CENTRES DENTAIRES

La Chaussée-Saint-Victor:
8, rue Galilée - 41260 La Chaussée-Saint-Victor — 02 54 78 04 46
Romorantin:
2 bis, rue de la Résistance - 41200 Romorantin-Lanthenay — 02 54 76 90 77
St-Pierre-des-Corps: 78, rue de la Rabaterie
37700 Saint-Pierre-des-Corps — 02 47 63 19 50
Vendôme: 22, rue Marcel Proust - 41100 Vendôme — 02 54 81 01 01

CENTRES OPTIQUES

Comptoir Visuel Saint-Gervais-la-Forêt:
181, rue des Perrières - 41350 Saint-Gervais-la-Forêt — 02 54 78 04 40
Comptoir Visuel Vendôme:
1, rue du Général de Gaulle - 41100 Vendôme — 02 54 73 11 59
Comptoir Visuel Romorantin:
9, rue Georges Clemenceau - 41200 Romorantin-Lanthenay — 02 54 76 33 80

SIÈGE

6, rue Galilée - 41260 La Chaussée-Saint-Victor — 02 54 56 41 41

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE APPLICATION MOBILE MUTUALE, DISPONIBLE SUR LES STORES APPLE ET ANDROID

Notre nouvelle rubrique *«L'asso qui crée du lien»*, permet de faire découvrir aux lecteurs de Bonne Santé Mutualiste les associations, présentes sur les territoires mutualistes, qui sont tournées vers l'entraide et la solidarité. Un peu partout en France, des centaines de milliers de citoyens se mobilisent pour améliorer le quotidien de leurs compatriotes, comme le font depuis longtemps les mutuelles. Ils méritaient d'apparaître de manière régulière dans le journal!

WECF, droits des femmes et environnement

WECF (Women Engage for a Common Future) est née en 1994, après le Sommet de la Terre de Rio (1992). C'est un réseau international de 150 organisations féminines et environnementales, agissant aux niveaux national et international *«pour construire avec les femmes un monde sain, durable et équitable».*

La branche française de WECF fêtera ses dix ans le 22 novembre prochain. Ses actions s'appuient sur le potentiel des femmes pour trouver un équilibre entre économie, écologie et santé, et cela sans substances toxiques, dans le respect de tous, en particulier des plus fragiles. L'égalité femmes-hommes est au cœur de la stratégie de WECF, pour inclure le genre dans les négociations climatiques et mettre l'accent sur des projets de terrain au féminin.

Le projet Nesting

Développé depuis 2008 dans sept pays d'Europe, le projet Nesting permet d'informer et de sensibiliser les professionnels de la santé aux risques liés à la pollution intérieure.
Le constat est sans appel : il est essentiel de préserver un enfant, pendant les premières années de sa vie, des polluants présents dans nos maisons. Mobilier, produits d'hygiène, produits ménagers, objets du quotidien, tout ce qui nous entoure est susceptible d'altérer notre santé.
Il est nécessaire de réfléchir à nos habitudes et d'agir pour créer un environnement le plus sain possible.

©WECF

Des ateliers pour sensibiliser

Lieux d'échanges et de formation, les ateliers "Ma Maison Ma Santé" organisés par l'ONG permettent d'approfondir un sujet santé-environnement : les produits ménagers, les aliments et leurs contenants, les cosmétiques, les jouets, la décoration.
Animés par des experts, ces ateliers ludiques et interactifs permettent de se poser les bonnes questions concernant la pollution de son intérieur, et d'y remédier grâce à des astuces simples, économiques et écologiques, pour protéger sa santé et celle de toute la famille.

En savoir +
www.wecf-france.org

L'AFADB, lien social et prévention

Dans le Bourbonnais, nombreux sont ceux qui ont vu passer le camion de prévention de l'AFADB, l'Association française d'aide des diabétiques du Bourbonnais. Dans une région majoritairement rurale où la désertification médicale se fait cruellement sentir, les bénévoles vont à la rencontre de la population pour agir ensemble face au diabète et défendre les droits à la santé.

Fondée en 2001, l'association est un véritable acteur de santé et de proximité. Accompagner, informer, défendre, améliorer la qualité de vie... tels sont les maîtres-mots de l'ADAFB.
«Avec notre camion, nous faisons de la prévention auprès d'un public très large, que ce soit dans des écoles ou dans des EHPAD. Nous avons même fait cette année le HADRA Festival!», précise son président, Patrick Aufrère. En 2018, ce ne sont pas moins de 71 actions gratuites de proximité dans 37 communes bourbonnaises et 3 communes hors du département qu'a réalisées l'équipe réduite de bénévoles.
À ces missions de prévention, se sont rajoutées celles de la défense des droits des usagers de la santé : *«Les usagers de la santé ont besoin de nous! On sort du champ du diabète pour porter, auprès des institutions de santé, privées ou publiques, la voix des usagers. Nous défendons un accès à des soins de qualité pour tous»,* faisant de l'AFADB un partenaire privilégié de Mutuale. En effet, en plus d'apporter un soutien financier à l'association, la section Auvergne de Mutuale s'associe à certaines de ses actions de prévention et de sensibilisation.

Le président de conclure : *«Aujourd'hui, notre pérennité réside dans nos bénévoles. Nos missions sont riches et diverses, et nos actions sont appréciées par le public. Nous avons besoin de monde pour faire vivre nos combats!»*
Alors si vous voulez devenir bénévole de l'AFADB, n'hésitez pas à écrire un mail à l'adresse ci-dessous.

En savoir +
contact@afadb.fr. / www.afadb.fr

Le “dernier voyage”, combien ça coûte ?

Événement douloureux, le décès d’un proche apporte son lot de tracas logistiques à la famille. Le nombre de démarches à effectuer en un temps réduit est important, et il est parfois difficile de rester dans des prix raisonnables dans un secteur où le manque de concurrence est prégnant. Voici quelques conseils pour s’y retrouver.

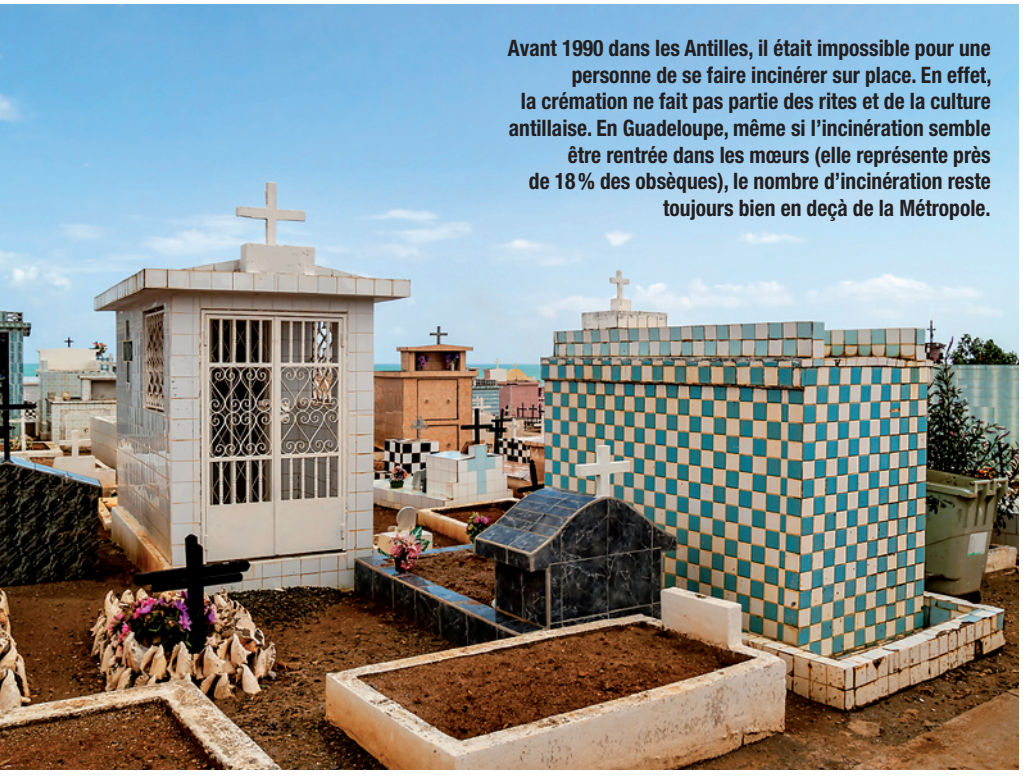

Avant 1990 dans les Antilles, il était impossible pour une personne de se faire incinérer sur place. En effet, la crémation ne fait pas partie des rites et de la culture antillaise. En Guadeloupe, même si l’incinération semble être rentrée dans les mœurs (elle représente près de 18 % des obsèques), le nombre d’incinération reste toujours bien en deçà de la Métropole.

Lors du décès d’un proche, la première chose à faire, c’est de suivre les dernières volontés du défunt, s’il les a exprimées.
L’inhumation ou la crémation doit obligatoirement intervenir entre les 24 heures et les 6 jours qui suivent le décès. En ce laps de temps très court, il est compliqué de choisir une entreprise de pompes funèbres, d’autant que, non réglementée, la profession exerce des prix libres… et se livre à une guerre commerciale importante.

Réfléchir et comparer

Trois types d’opérateurs peuvent vous accompagner dans l’organisation des obsèques d’un proche : les régies communales (tarifs fixés par la commune), les entreprises privées (tarifs fixés librement) et les associations.
En moyenne, le coût d’une inhumation oscille entre 1 350 et 6 600 € (hors caveau et concession), quand celui d’une crémation est plus cher d’environ 8 %. Il est donc nécessaire de prendre le temps de réfléchir et de comparer les tarifs et les prestations proposées, sans culpabiliser. Comparer, ce n’est pas mégoter !
Les devis (gratuits) proposés doivent faire mention des prestations obligatoires (cercueil, mise en bière, transport du corps, inhumation ou crémation stricto sensu), avec les prix TTC de chaque fourniture ou service.
Des prestations non obligatoires peuvent s’ajouter (fleurs, plaque funéraire, organisation du service religieux ou d’une cérémonie, etc.), mais restent à votre discrétion.

MUT’UALITÉ OBSÈQUES +

Membre fondateur du Groupe Entis Mutuelles, la Mutuelle Générale de Prévoyance œuvre chaque jour depuis 1986 pour protéger et rendre ses garanties prévoyance accessibles au plus grand nombre. Elle développe ainsi des solutions innovantes pour faire face à des risques peu fréquents mais dont les conséquences financières peuvent se révéler dévastatrices.
Pour pallier le coût des frais funéraires, la Mutuelle Générale de Prévoyance propose Mut’ualité Obsèques +, qui permet de préserver financièrement ses proches et couvrir les frais d’obsèques. Cette garantie, accessible à toute personne âgée de 18 à 84 ans, sans sélection médicale, prévoit le versement d’une allocation à vos proches, une assistance 24 h/24 et l’option Le Vœu Funéraire qui prend en charge l’organisation des obsèques en respectant vos volontés.

S’organiser à l’avance

Préparer son départ permet de préserver financièrement ses proches tout en décidant des modalités de ses obsèques. Chaque année, entre 450 000 et 500 000 personnes – en grande majorité des seniors – souscrivent un contrat de prévoyance obsèques.
Près de 5 millions de Français sont ainsi couverts par ces contrats, qui offrent la plupart du temps la mise en place d’un capital fixé dès le départ, pour que les restants puissent financer les obsèques.
L’augmentation du nombre de seniors, la hausse constante du coût des funérailles, les éventuelles difficultés financières des restants expliquent notamment le succès de ces contrats. Ils intéressent d’ailleurs de plus en plus les jeunes actifs, puisque 19 % des 25/35 ans songent à souscrire une assurance obsèques*.

*Sondage Opinionway de 2017

LE CERCUEIL ÉCOLO QUI CARTONNE

L’écologie s’invite désormais à la porte du cimetière avec le cercueil en carton. De plus en plus plébiscité par les Français, celui-ci se présente comme l’alternative écologique et économique au cercueil en bois, encore leader sur le marché. Pourtant, si son usage est autorisé par la loi (arrêté du 12 mai 1998), certains crématoriums les refusent encore, prétextant l’aspect non écologique du carton, qui nécessite un apport de gaz durant la combustion, là où le bois participe à l’apport calorifique de la crémation. La faiblesse des arguments n’arrive pas à masquer tous les avantages du cercueil en carton : plus facilement biodégradable, plus léger, jusqu’à cinq fois moins chers que les cercueils classiques, contenant moins de substances toxiques… Les cercueils en carton ont tout bon, même s’ils menacent un marché estimé à un demi-milliard d’euros.

Les enjeux sociaux du sport féminin

Le rugby réservé aux hommes ? Non, environ 22 000 rugbywomen sont licenciées à la fédération française de rugby.

EN CHIFFRES

- **Plus de 6 millions de licenciées**
- **Haut niveau : 45% des sportifs aux JO de Rio étaient des femmes**

À l'honneur sur les grandes chaînes de télévision lors de la dernière Coupe du monde, le football féminin s'est invité dans les foyers français. En moyenne, entre 10 et 12 millions de spectateurs se sont délectés du jeu des Bleues. Cependant, le sport féminin reste encore le parent pauvre du sport. Et chez les amatrices, ce n'est guère mieux. Pourtant, inciter les femmes à faire du sport, c'est leur redonner confiance et protéger leur santé.

Malgré la médiatisation du sport féminin *via* l'équipe de France féminine de football, le sport masculin est encore surreprésenté dans les médias : 85 % des retransmissions télévisuelles sont consacrées aux sports masculins.
Au quotidien, un nombre croissant de femmes pratique une activité physique régulière... mais elles restent bien moins nombreuses que les hommes. Entre enjeu social et enjeu sanitaire, le sport féminin n'a que des avantages !

Un pas vers l'égalité ?

Il est loin le temps où on incitait les jeunes filles à pratiquer le sport pour les "préparer et prédisposer […] aux soins du ménage et aux ouvrages des femmes" (loi de 1882 sur l'Éducation physique). Aujourd'hui, de nombreuses institutions (ONU, UNESCO, Fédérations sportives, ministère du Sport, etc.) s'impliquent, à travers de nombreux programmes, dans la féminisation du sport.
Malgré cela, les stéréotypes de genre ont la peau dure. En France, le taux de féminisation dans le sport est de 37,5 %. Selon l'INSEE*, *« le manque de temps ou la faible médiatisation du sport féminin peuvent expliquer la moindre pratique sportive des femmes »*. Si certaines disciplines sont mixtes, les sports dits d'hommes (sports de combat, de contact, de force ou d'équipe) sont largement surreprésentés par les hommes : à eux le rugby et la boxe, aux femmes la danse et la gym. L'égalité est encore loin. Pourtant, l'engouement pour les Bleues a créé une identification chez les jeunes filles et les femmes qui, de manière exponentielle, se mettent au sport de manière régulière.

Un enjeu de santé publique

Qu'on se le dise, les femmes peuvent pratiquer tous les sports, de la boxe au rugby, en passant par le tennis ou le hockey. Quels que soient la situation, l'âge, la condition physique ou le niveau sportif, la pratique d'une activité physique est primordiale pour vivre et vieillir en bonne santé, comme le rappelle l'OMS (Organisation mondiale de la santé). En effet, il est recommandé de pratiquer chaque semaine au moins 2 h 30 d'activité physique modérée, ou 1 h 15 d'activité physique intense.
Car le sport, vecteur de confiance en soi, d'épanouissement psychique et social, est également vecteur de santé : il réduit les risques cardiovasculaires (diabète, surpoids, hypercholestérolémie, hypertension artérielle, AVC, etc.), première cause de mortalité chez les femmes, il diminue les risques d'ostéoporose et permet de maintenir son autonomie le plus longtemps possible.
Alors, on attend quoi pour s'y mettre ?

LE SPORT POUR LUTTER CONTRE L'OSTÉOPOROSE

Douleurs, difficultés à se mouvoir, perte d'indépendance… À partir de la ménopause, la production d'œstrogènes s'arrête et augmente ainsi les risques d'ostéoporose. Pour prévenir cette perte de densité osseuse et les fractures dues à cette maladie, le sport est l'atout numéro 1 !

- **Le sport densifie les os**
  Les os des sportifs sont en moyenne 20 % plus denses que ceux des sédentaires. Un entraînement sportif régulier permet aux os de gagner en densité, ce qui réduit de manière significative les risques de fracture.
- **Le sport développe les muscles**
  Pour protéger les os, il faut des muscles solides. Le sport, et notamment la musculation, les fait travailler, créant une sorte d'amortisseur de l'os en cas de chute.
- **Le sport améliore la coordination**
  L'exercice physique améliore considérablement la coordination et l'équilibre. De fait, il réduit les risques de chute et donc de fracture.

*Étude INSEE Première de 2017

IVG, un droit toujours menacé

Quarante-quatre ans après la Loi Veil, qui légalisait l'avortement, le droit à l'IVG est toujours menacé dans le monde entier. Droit fondamental des femmes, l'avortement reste un sujet polémique, à la fois sociétal, religieux, politique mais aussi médical et sanitaire. Pourtant, restreindre ce droit met en danger les femmes : dans le monde, une femme meurt toutes les neuf minutes d'un avortement clandestin. Face à ces enjeux, il est plus que nécessaire de défendre ce droit en péril.

L'artiste C215 a peint plusieurs portraits de Simone Veil à l'occasion de son entrée au Panthéon. Régulièrement profanés tant par antisémitisme que par refus de l'IVG, l'artiste réalise ces portraits, afin de rappeler sans cesse l'héritage féministe et pacifiste de Simone Veil.

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la grossesse devient une violence dès lors qu'elle n'est pas désirée. Pourtant, nombreux sont les pays qui ne reconnaissent pas aux femmes le droit d'avorter en toute sécurité. Selon l'OMS, 25 millions d'avortements non sécurisés sont pratiqués chaque année dans le monde.

Les « pro-vie » font pression

Définitivement acquis, le droit à l'IVG ? Pas vraiment, tant ses opposants sont légion et organisés. Aux États-Unis, il est interdit en Alabama, tandis que d'autres États (Missouri, Géorgie, etc.) restreignent drastiquement son accès, bien que le droit d'avorter soit constitutionnellement légal.

L'Europe n'est pas en reste en matière de conservatisme : à titre d'exemples, l'Espagne avait pour projet, désormais abandonné, de restreindre le droit à l'avortement, et en Italie, plus de 80 % des médecins invoquent la clause de conscience pour refuser de pratiquer des IVG.

En France, le président du SYNGOF (Syndicat des gynécologues obstétriciens de France) déclarait en 2018 ne pas être *« là pour retirer des vies »,* et les groupes anti-avortement pullulent, notamment sur Internet et les réseaux sociaux, où ils trompent les femmes en entravant leur choix. Partout dans le monde, ces groupes défendent un droit à la vie pour l'enfant à naître, au mépris de la vie et de la santé de la mère.

Un enjeu de santé publique

Si la médecine moderne a rendu, dans les pays occidentaux, les IVG (par voie médicamenteuse et chirurgicale) sûres, en restreindre l'accès peut avoir des conséquences graves sur la santé des femmes. Interdire l'IVG augmente les risques d'anxiété et de dépression, alors que l'autoriser ne comporte pas de risque de maladie mentale. Pourtant, en France, les femmes ayant décidé d'avorter parlent en majorité de *« parcours du combattant »*. Elles évoquent le manque d'écoute de la part des professionnels de santé, les difficultés à trouver un médecin ou une structure dans les délais, les fermetures des centres pratiquant l'IVG (ces 15 dernières années, 130 centres ont fermé), etc.

Alors que l'IVG est remboursé depuis 1983 par la Sécurité sociale, il devient de plus en plus compliqué d'y accéder. En cause, les réformes qui ont décidé de mutualiser les moyens hospitaliers, handicapant de fait les femmes vivant à la campagne. Le 14 juillet dernier, le député PS Luc Carvounas dénonçait dans une tribune, cosignée par 49 autres élus, l'affaiblissement des services publics, et l'impact délétère sur ce droit fondamental.

Mon corps, mon choix

L'utérus des femmes est au centre de nombreuses luttes de pouvoir, principalement menées par des hommes. Or, est-il utile de rappeler que *« les femmes sont des citoyennes à part entière et doivent être reconnues comme telles dans leurs droits »,* comme le précise Véronique Séhier, coprésidente du Planning familial ? Elles peuvent décider librement de ce qu'elles font de leur corps, *« sans pression, sans jugement, sans désinformation »,* ajoute Marisol Touraine, ancienne ministre de la Santé à l'origine de la campagne *« Mon corps, mon choix, mon droit »* en 2015. Lorsqu'elles veulent interrompre leur grossesse, pour quelque raison que ce soit, la société doit leur en donner les moyens, dans les meilleures conditions.

Simone de Beauvoir disait : *« N'oubliez pas qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question ».* À nous tous de rester vigilants et de défendre cette conquête politique, démocratique et laïque.

En savoir +

www.ivg.gouv.fr / 0 800 08 11 11

www.planning-familial.org/fr

LE PLANNING FAMILIAL, POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE

Mouvement féministe et d'éducation populaire créé en 1956, le Planning familial *« défend le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception et à l'avortement »* et milite pour l'égalité femmes-hommes. En 2017, partout en France, plus de 390 800 personnes ont été accueillies dans le réseau de permanences, et près de 130 000 jeunes de moins de 18 ans ont participé à des séances d'éducation à la sexualité. Au quotidien, les salariés et bénévoles du Planning font mouvement et œuvrent pour informer et garantir l'égalité d'accès aux droits, à un moment où les droits acquis se fragilisent et les politiques publiques sont clairement insuffisantes. Dans le Loiret, ses salariés, couverts pour leur complémentaire santé par la Mutuelle de France Unie, font action d'information et d'éducation auprès d'un public jeune. Dans les trois permanences du département, la prévention et l'écoute sont au cœur des actions, l'égalité, l'émancipation et la liberté étant les valeurs centrales du projet de société du Planning.

Sans gluten : des dérives difficiles à digérer ?

Censés améliorer la santé et associés à un mode de vie sain, les produits sans gluten sont de plus en plus plébiscités par les Français… même lorsqu'ils ne sont pas allergiques au gluten! En effet, seul 1% de la population souffre de maladie cœliaque (intolérance au gluten au niveau de la muqueuse intestinale), alors qu'ils sont plus de 4 millions à suivre ce régime. Juteux filon pour l'industrie agroalimentaire, puisqu'un nombre croissant de marques propose des produits sans gluten. Enquête sur le boom du "sans gluten".

Le gluten, origine de tous les maux? Pour près de 6 millions de personnes, qui s'estiment intolérantes à cette protéine, la réponse est clairement *«oui»*.
Si l'homme mange du blé depuis des milliers d'années, force est de constater que, depuis quelques décennies, cette céréale est de plus en plus difficile à digérer. La cause? Le blé d'aujourd'hui est beaucoup plus riche en gluten que celui d'hier et notre organisme doit assimiler une dose beaucoup plus importante de gluten qu'auparavant. Ce constat a mené à un engouement des consommateurs pour les produits sans gluten, engouement que les industriels se sont empressés d'exploiter en proposant des rayons entiers de nouveaux produits sans gluten… mais qui n'ont rien de sain!

Plus gras, plus sucrés et moins sains

Les ventes de produits transformés sans gluten augmentent exponentiellement depuis quelques années, et le nombre de marques en proposant a été multiplié par cinq depuis 2012.
Mais pour combler l'absence de gluten, les industriels ont tendance à compléter leur "formule" par de nombreux additifs, pour épaissir, faire gonfler, rehausser le goût.
Les valeurs nutritionnelles affichées sur ces produits sont édifiantes: davantage d'ingrédients et d'additifs, davantage de sucres et de graisses, mais moins de protéines.
L'index glycémique de ces produits est plus élevé (dû notamment aux farines utilisées, comme celle de maïs ou de riz) et ils se digèrent bien plus rapidement que les produits conventionnels. Ils augmentent donc de manière plus brutale la sécrétion d'insuline et la glycémie, engendrant un stockage important de l'organisme, une prise de poids, voire des risques de diabète de type 2.

En savoir +
Association française des intolérents au gluten : www.afdiag.fr

Des produits bénéfiques… pour le porte-monnaie des industriels!

La production de produits sans gluten est restée longtemps très coûteuse, en raison du peu d'acteurs présents sur ce marché extrêmement confidentiel.
Les méthodes de fabrication et les contrôles, plus stricts, certains ingrédients, plus chers, imposaient des coûts de production et donc des prix de vente élevés.
Avec l'emballement des consommateurs pour le sans gluten, on aurait pu penser que la concurrence ferait baisser les prix. *Que nenni!*
Les aliments sans gluten sont jusqu'à sept fois plus chers que les classiques! Au risque même de frôler l'arnaque, puisque les allégations "sans gluten" fleurissent sur le packaging de produits qui n'en ont jamais contenu…
Alors, avec ou sans gluten, un produit ultra-transformé n'est pas la panacée en matière de nutrition. Mieux vaut donc privilégier les produits bruts que l'on cuisine soi-même.

LA MALADIE CŒLIAQUE, QUÈSACO ?

La maladie cœliaque est une intolérance au gluten, au niveau de la muqueuse intestinale. Il s'agit d'une maladie auto-immune, c'est-à-dire que le système immunitaire de la personne allergique s'active dès qu'elle absorbe du gluten. Les anticorps produits pour lutter contre l'agression conduisent de fait à la destruction de la paroi de l'intestin, engendrant une malabsorption des nutriments essentiels à la bonne santé (fer, calcium, acide folique). La maladie se manifeste par de la fatigue, des ballonnements, des crampes, des diarrhées, des douleurs articulaires, etc. Mais seuls une biopsie de la paroi intestinale et un test sanguin peuvent confirmer ce diagnostic. L'unique remède connu à ce jour? La suppression complète du gluten de l'alimentation, non sans mal, puisque ce régime restrictif est souvent compliqué à conjuguer avec la vie de tous les jours.

L'agroécologie, pour nourrir les humains

D'ici 2050, nous devrions être près de 10 milliards d'humains à peupler la Terre. Mais comment nourrir ce monde si nous faisons perdurer nos modes de vie ? Un rapport du World Resources Institute de décembre 2018 préconise des changements radicaux dans notre alimentation, ainsi qu'une révolution dans l'agriculture et l'élevage. L'objectif est de préserver les ressources naturelles qui nous sont offertes… mais aussi de créer du lien là où l'agro-business le délite.

Le dernier rapport de l'ONU, "Perspectives de la population dans le monde", est clair : nous serons près de 10 milliards d'êtres humains sur Terre en 2050, contre 7,7 milliards aujourd'hui. Et cela n'est pas sans conséquences pour la planète. En effet, l'agriculture, l'élevage, la pêche créent une pression sur les milieux naturels et les écosystèmes.
Pour nourrir tout le monde sans aggraver la pauvreté, sans accélérer la déforestation et sans augmenter nos émissions, il va falloir rapidement amorcer des changements majeurs.

Contrer l'agriculture intensive et destructive

On le sait, le modèle actuel d'agriculture intensive n'est pas là pour nourrir la population mondiale, mais pour enrichir quelques-uns au mépris des conditions de vie du plus grand nombre.

La libéralisation des denrées alimentaires a conduit à la destruction des ressources naturelles et des écosystèmes, mais également à l'équilibre social et économique d'une part importante de la population.
Pour Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation entre 2008 et 2014 : *« si on généralise l'agro-écologie sur la planète, en dix ans, on double la production alimentaire des nations, en réduisant la pauvreté rurale et en apportant des solutions au changement climatique ».*
Respectueuse de la nature et des espèces animales – dont les humains ! – l'agroécologie permet de concilier une production responsable de denrées alimentaires tout en minimisant son impact sur l'environnement.

Pas de remède miracle, mais des solutions

Changer le contenu de nos assiettes passera nécessairement par un changement de production des denrées alimentaires au niveau mondial. En améliorant notre alimentation, il est possible d'améliorer les problèmes environnementaux que nous subissons.
Pour gagner en productivité tout en préservant notre planète – la seule que nous ayons ! –, il faut à peu près tout revoir.
En premier lieu, comprendre le sol et le climat : bon nombre de cultures ne sont pas adaptées au milieu dans lequel elles sont produites. Vouloir produire des dattes à Dunkerque est insensé !
Ensuite : supprimer les pesticides, réintroduire de la biodiversité et restaurer les milieux naturels.
Enfin : ne pas augmenter les surfaces agricoles et stopper la déforestation…
Les pistes sont simples mais pourtant radicales. Et de cette reconstruction des systèmes agricoles découlera une reconstruction du système alimentaire local, bénéficiant à la fois aux consommateurs et aux producteurs.

LE BONHEUR EST DANS LES MICRO-FERMES

Dans le monde, 70 % de l'alimentation est produite par des petites fermes familiales, qui occupent moins d'un quart des terres*. Ces micro-fermes sont *« vitales pour résoudre le problème de la faim »* qui touche plus de 800 millions de personnes à travers la planète, précise José Graziano da Silva, directeur général de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Cet accès à une agriculture paysanne et locale est indispensable pour replacer l'Homme au cœur de son environnement, pour autonomiser les populations dans le respect des écosystèmes, et pour valoriser le rôle des producteurs et des agriculteurs dans la société.

***Source : FAO 2014 - INSEE 2009**

Tatouages, un choix… à vie !

Si le tatouage existe depuis des millénaires, force est de constater qu'il s'est largement démocratisé depuis quelques années, au point que près de 15 % de la population française et 25 % des moins de 30 ans sont tatoués… Les ados ne sont pas en reste, puisqu'un nombre croissant réclame ces ornements. Pourtant, se faire tatouer est loin d'être anodin et mérite réflexion.

Stars du foot, de la télévision ou de la chanson, toutes sont désormais tatouées. Loin d'être marginalisé, le tatouage est en vogue et on le rencontre dans la rue, dans les médias et sur les réseaux sociaux, si chers aux ados. Les risques sont pourtant bel et bien là : risques sanitaires, mais aussi risques de regretter le motif.

Quitter l'enfance… et le regretter

Longtemps considéré comme étant l'apanage des marins et des mauvais garçons, le tatouage a gagné du terrain, notamment chez les jeunes qui y voient une manière de se différencier. Se faire tatouer signifie alors : *« je ne suis plus un enfant, je peux faire mes propres choix quant à mon propre corps »*.
Mais se faire tatouer reste une décision importante, que l'on ne fait pas sur un coup de tête. Indélébile, les motifs à la mode aujourd'hui ne le seront certainement plus dans dix ou vingt ans… Il n'y a qu'à regarder nos looks d'il y a dix ans pour s'en convaincre !
Ainsi, avant de se lancer à la va-vite, mieux vaut mûrir son projet, et attendre la majorité.

Des risques sanitaires

Encres toxiques, risques d'infections, motifs déformés par un corps qui se transforme… Les désagréments liés aux tatouages ne sont pas à prendre à la légère. Ce n'est pas pour rien qu'une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs !
Se faire tatouer fait mal et peut donner lieu à des infections, pouvant s'avérer graves si les conditions d'hygiène et les soins à faire après ne sont pas respectés. En effet, les milliers de piqûres du tatouage percent la peau ; cette brèche dans la barrière cutanée peut être la porte d'entrée à des bactéries (dont le staphylocoque) et certains virus transmissibles par le sang (VIH, hépatites, etc.).

LES ENCRES DE TATOUAGE SONT-ELLES INOFFENSIVES ?

Lors d'un tatouage, l'encre est déposée entre le derme et l'épiderme par le dermographe, la machine utilisée par les tatoueurs. À l'origine issues de pigments naturels – mais qui résistaient mal au temps –, ces encres sont désormais composées de substances chimiques potentiellement dangereuses, qui n'ont pas été conçues pour un usage chez l'homme. Le paraphénylénédiamine, connu pour son effet allergisant dans les tatouages temporaires au henné et longtemps présent dans l'encre noire des tatouages, est interdit par l'UE depuis 2005. Mais pour les autres couleurs, le rouge en tête, la composition reste encore problématique, selon un rapport de l'Académie nationale de pharmacie datant de 2017. Hydrocarbures, métaux lourds, nanoparticules… Pour 6 à 10 % des tatoués, cette décoration corporelle tourne au cauchemar, à cause, notamment, d'allergies parfois graves. L'Académie de pharmacie préconise donc des études toxicologiques systématiques sur les encres, dont la toxicité est fortement probable.

Kiosque

Bienvenue aux urgences

Jean-Marie Godard
(Éditions Fayard - 18 €)

Alors que nous sommes près de 20 millions à pousser la porte des urgences par an, celles-ci débordent, survivent, explosent. Les services d'urgences sont les premiers à pâtir des nombreuses réformes de la santé, qui préfèrent la rentabilité à l'humain, et de certaines évolutions sociétales (disparition du médecin de famille, vieillissement de la population, etc.). L'auteur s'est immergé pendant un an au cœur des urgences. Il retrace dans cet ouvrage le parcours et les sentiments de ceux qui, malgré les énormes dysfonctionnements, continuent de protéger la santé des Français.

Liberté, sexualités, féminisme :

50 ans de combat du Planning pour les droits des femmes

Isabelle Friedmann
(Éditions La Découverte - 25 €)

En 1956, le Mouvement français pour le Planning familial commence son combat pour rendre aux femmes la maîtrise de leur corps. Après la lutte pour la légalisation de la contraception dans les années soixante, vint le combat pour l'avortement. Le Planning n'hésite pas à pratiquer dans ses permanences des avortements clandestins, souhaitant faire pression pour obtenir sa légalisation. Aujourd'hui, les membres du Planning familial poursuivent leur lutte contre les dominations masculines, pour que les femmes vivent égales et libres.

L'agroécologie peut nous sauver

Olivier Le Naire et Marc Dufumier
(Éditions Actes Sud - 18,50 €)

Spécialiste reconnu de l'agroécologie, Marc Dufumier explique en quoi cette agriculture paysanne et respectueuse de l'environnement est une réponse globale, concrète et réalisable aux problèmes environnementaux et de santé publique que nous devons d'ores et déjà affronter. Pour nourrir les 10 milliards d'humains que nous serons en 2050, il nous faudra changer radicalement de modes de production et de consommation, loin des lobbys industriels.

Mutuelle
Générale de Prévoyance

POUR LIMITER L'IMPACT DES RISQUES
DANS NOS VIES,
UNE SEULE SOLUTION : PRÉVOIR !

GARANTIE PRÉVOYANCE
MUT'UALITÉ OBSÈQUES+

PARCE QUE LES FRAIS FUNÉRAIRES
ONT UN COÛT DE PLUS EN PLUS ÉLEVÉ,
MUT'UALITÉ OBSÈQUES+ VOUS PROPOSE :

1 mois offert* !

+ Une allocation forfaitaire de 1 000 € à 8 000 € par tranche de 1 000 €.

+ Un versement de la différence aux ayants droit si le montant des frais d'obsèques est inférieur au montant de l'allocation souscrite.

+ Une assistance 24h/24 comprenant : rapatriement du corps, assistance aux proches lors du décès.

+ En option : le Vœu Funéraire qui prend en charge l'organisation de vos obsèques en respectant vos volontés.

SOUSCRIPTION EN LIGNE EN QUELQUES CLICS
www.mgprev.fr - 09 87 87 01 01

Groupe Entis Mutuelles

* Offre soumise à conditions valable jusqu'au 31/12/19 pour toute nouvelle souscription à une garantie Mut'ualité Obsèques, voir conditions et modalités auprès d'un conseiller. Octobre 2019. Prestations garanties par la Mutuelle Générale de Prévoyance, soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, dont le siège social est situé au 39, rue du Jourdil 74960 Cran-Gevrier. INSEE n° 337 682 660, LEI n° 969500TYQP1D6WZTDA16. Crédit photo : iStock.

Le gagnant du n°86 est M. Philippe Monneret, adhérent de la Mutuelle de France Unie

JEU CONCOURS BONNE SANTÉ MUTUALISTE N°87

GAGNEZ UN SÉJOUR DANS UN VVF VILLAGES EN RÉPONDANT À CES 5 QUESTIONS:

Avez-vous bien lu votre magazine ?

Répondez à ce questionnaire pour le vérifier.
Un tirage au sort parmi les bonnes réponses vous fera peut-être gagner un court séjour dans un VVF Villages !

1) Combien d'humains serons-nous d'ici 2050 ?
☐ 9 milliards ☐ 10 milliards ☐ 11 milliards

2) En quelle année la campagne "Mon corps, mon choix, mon droit" a-t-elle été créée ?
☐ 2015 ☐ 2017 ☐ 2019

3) Comment s'appellent les ateliers organisés par le WECF ?
☐ Home and Health ☐ La Santé à la Maison
☐ Ma Maison Ma Santé

4) Que signifie l'acronyme IARD ?
☐ Incendie, accidents, risques divers
☐ Institut d'accidentologie et des risques divers
☐ Institut des addictions sur les risques de la drogue

5) Depuis quand le cercueil en carton est autorisé en France ?
☐ 1998 ☐ 2002 ☐ 2008

Pour participer, retournez le coupon avant le 29 novembre 2019 inclus à l'adresse suivante :
Jeu concours Bonne Santé Mutualiste n°87 Groupe Entis Mutuelles,
39, rue du Jourdil Cran-Gevrier CS 59029 – 74991 Annecy Cedex 9

Mutuelle : _____

Numéro d'adhérent : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

CP : _____ **Ville :** _____

Téléphone : _____

Mail : _____